

Conseil d'administration Musée du Louvre-Lens

Mardi 11 mai 2021

Compte rendu de la réunion

Ordre du jour

I. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2020	5
II. Points d'actualité	5
III. Rapports pour information	10
3.1. Installations des nouveaux membres du Conseil d'administration	10
3.2. Parc en fête 2021	11
3.3. Présentation du rapport d'activité 2020	18
IV. Délibérations	22
4.1. Compte de gestion 2020 – Budget principal	22
4.2. Compte administratif 2020 – Budget principal	22
4.3. Affectation du résultat	22
4.4. Budget supplémentaire 2021	26
4.5. Admissions en non-valeur	30
4.6. Constitution de provisions	30
4.7. Autorisation d'engagement pour l'exposition « Les Louvre de Pablo Picasso) – complément	30
4.8. Evolution de la grille tarifaire	31
4.9. Mise en œuvre de la Web application	31
4.10. Election des représentants du personnel du musée du Louvre-Lens au Conseil d'administration	32

4.11. Tableau des emplois - Modification	32
4.12. Règlement et plan de formation	33
4.13. Modalités d'indemnisation des heures supplémentaires	33
4.14. Modification de la délibération permettant le recrutement et la rémunération de vacataires	34
4.15. Choix du mode de gestion du restaurant	34
4.16. Choix du mode de gestion de la librairie boutique	34
4.17. Création d'une Commission de concession	37
4.18. Avenant à la convention de groupement de commandes avec le Centre de Conservation du Louvre	37
V. Etats des conventions	38
VI. Questions diverses	38

Etaient présents :

Sabine BANACH-FINEZ, Conseillère régionale Hauts-de-France

Anne-Laure BEATRIX, Directrice des Relations extérieures du musée du Louvre

Christelle BUISSETTE, Représentant de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Aurore COLSON, Conseillère régionale Hauts-de-France

Hélène CORRE, Adjointe à la Culture Lens

Laure DALON, Personnalité qualifiée, Directrice des musées d'Amiens

François DECOSTER, Vice-président du Conseil régional Hauts-de-France

Dominique DE FONT-REAULX, Directrice de la médiation et de la programmation culturelles au Musée du Louvre

Jannic DURAND, Directeur du département des Objets d'art du musée du Louvre

Nicolas FEAU, Conseiller auprès du directeur en charge des questions territoriales du musée du Louvre-Lens

Nicolas FROMENT, Délégué du personnel

Valérie FOREY, Administratrice générale adjointe du musée du Louvre

Nathalie GHEERBRANT, Conseillère régionale Hauts-de-France

Jean-Philippe GOLD, Personnalité qualifiée, Directeur du Comité Régional du Tourisme

Virginie LABROCHE, Programmatrice au musée du Louvre-Lens, déléguée du personnel

Maxence LANGLOIS-BERTHELOT, administrateur général

Jean-Yves LARROUTUROU, Personnalité qualifiée

Frédéric LETURQUE, Conseiller régional Hauts-de-France

Jean-Luc MARTINEZ, Président-directeur du musée du Louvre

Hilaire MULTON, Directeur régional des affaires culturelles

Evelyne NACHEL, Conseillère départementale du Pas-de-Calais

Vincent POMARÈDE, Directeur de la Médiation et de la Programmation culturelle du musée du Louvre

Sophie ROCHER, Conseillère régionale Hauts-de-France

Ariane THOMAS, Directrice du département des antiquités orientales du musée du Louvre

Etaient également présents :

Marie LAVANDIER, Directrice du musée du Louvre-Lens

Rémi MAILLARD, Administrateur général du musée du musée du Louvre-Lens

Mélanie BEAUBOIS

Romuald FICHE, Département, représentant Jean-Luc MARCY

Arnaud NOURRY

Gautier VERBEKE, Chef du service Médiation du musée du Louvre-Lens

Valéry WIMETZ, Trésorerie de Lens

Solange SARRAT-LANGER, Région Hauts-de-France

Etaient excusés :

Jean-Jacques AILLAGON, Personnalité qualifiée

Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional Hauts-de-France

Nadège BOURGHELLE-KOS, Conseillère régionale Hauts-de-France

Vincent BIRMANN, Conseiller régional Hauts-de-France

Maryse CARLIER, Conseillère régionale Hauts-de-France

Sébastien CHENU, Conseiller régional Hauts-de-France

Nathalie DELBART, Conseillère départementale du Pas-de-Calais

Marguerite DEPREZ-AUDEBERT, Conseillère régionale Hauts-de-France

Karine DESOMBRE, Déléguée du personnel au musée du Louvre-Lens

Mady DORCHIES, Conseillère régionale Hauts-de-France
Philippe DUQUESNOY, Représentant de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin
Audrey HAVEZ, Conseillère régionale Hauts-de-France
Pascal LAFFUMA, Délégué du personnel du musée du Louvre-Lens
Michel LALANDE, Préfet de Région
Philippe LAMBILLIOTTE, Conseiller régional Hauts-de-France
Yannick LINTZ, Directrice du département des Arts de l'Islam du musée du Louvre
Irène PEUCELLE, Conseillère régionale Hauts-de-France
Nesrédine RAMDANI, Conseiller régional Hauts-de-France
Sylvain ROBERT, Maire de Lens

La séance, présidée par Jean-Luc MARTINEZ, est ouverte à 14 heures.

M. MARTINEZ.- Comme vous l'avez compris, Mesdames et Messieurs, ce Conseil d'administration va se tenir partiellement en ligne et partiellement en présentiel. Je vais demander aux personnalités de ce Conseil d'administration qui sont en ligne de couper leur micro quand ils ne prennent pas la parole. Sinon, ici à Lens, nous entendons les bruits individuellement. Bien entendu, je leur demanderai de remettre leur micro quand ils voudront prendre la parole.

Je vous propose d'ouvrir notre Conseil d'administration. Je pense que nous avons atteint le quorum.

(Mme NACHEL est désignée secrétaire de séance.)

Je donne la parole à Mme NACHEL pour faire l'appel.

(Mme NACHEL procède à l'appel des présents.)

I. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2020

M. MARTINEZ.- Je vous remercie. J'en viens maintenant à l'ordre du jour qui commence par l'approbation du compte rendu de la réunion de notre précédent Conseil d'administration, celui de 8 décembre 2020. Y a-t-il des questions ou des demandes de correction ?

S'il n'y en a pas, nous passons au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

(Le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 8 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.)

II. Points d'actualité

M. MARTINEZ.- Comme nous en avons pris la bonne habitude, nous allons commencer ce Conseil d'administration après les approbations par un point d'actualité. Je vais passer la parole à Marie LAVANDIER. Comme vous le savez tous, ce musée, comme l'ensemble des musées de France, s'appête à rouvrir.

Un document PowerPoint est projeté.

Mme LAVANDIER. - Merci beaucoup, merci à tous. Nous voulions vous présenter quelques points d'actualité relatifs à ce qu'il s'est passé depuis quelques mois que nous nous sommes vus, à commencer par le plan de sauvegarde des œuvres. Vous avez derrière vous sur les téléviseurs quelques images qui vous sont projetées.

Le 12 janvier 2021, nous avons procédé sur place à un exercice grandeur nature de déclenchement du plan de sauvegarde des œuvres avec d'une part les pompiers, d'autre part,

nos équipes, ainsi que quelques observateurs en particulier du musée des Beaux-arts d'Arras qui ont bien voulu s'associer à l'exercice, avec une première étape d'un travail qui a représenté plus de 600 heures de formation/homme auprès non seulement de nos équipes, mais aussi des pompiers : les agents prestataires du musée pour la sécurité, l'accueil et la maintenance, les sapeurs-pompiers, le musée du Louvre avec le Centre de Conservation de Liévin et un exercice assez impressionnant, puisqu'il reposait sur une simulation à faire froid dans le dos d'une inondation dans la Galerie du temps, avec de fausses flaques d'eau et de fausses gouttes d'eau suspendues. C'est un exercice qui s'est soldé assez positivement, mais qui surtout – et c'était le but de l'opération – nous a permis de vérifier un certain nombre de points d'amélioration qu'il nous fallait traiter assez rapidement.

Les équipes ont donc organisé un exercice tout à fait impressionnant. Il y avait la presse, en particulier *Le Figaro*. Vous avez peut-être lu l'article qui en a découlé. C'est une démarche assez nouvelle. Je vous rappelle que le plan de sauvegarde des œuvres consiste non seulement à établir les modalités d'évacuation, mais surtout à donner les outils aux personnes situées sur le site pour prioriser en temps réel très rapidement les œuvres qui sont à évacuer selon la méthode MASO qui permet de croiser à la fois des critères de conservation dans le classement de valeur et d'intérêt artistique et historique. Merci à tous pour ce moment qui, à titre personnel, m'a donné beaucoup de sueurs froides.

Nous voulions évoquer un deuxième point. Le 25 janvier a eu lieu la clôture de *Soleils noirs* qui n'a pas eu l'occasion de rouvrir au public. C'est une clôture d'exposition un peu événementialisée en ligne. Parmi les derniers visiteurs se trouve Alain FLEISCHER qui a réalisé un film non pas sur l'exposition, mais un film de l'exposition assez magnifique, mieux qu'une pièce d'archives, une œuvre supplémentaire de cette exposition.

Autre sujet que je voulais évoquer rapidement, l'enquête « à l'écoute des visiteurs 2020 ». Vous savez que c'est une enquête prodiguée par le ministère et qui présente l'intérêt d'être dispensée de la même manière dans plusieurs dizaines de sites simultanément et d'obtenir des données qui sont intéressantes à comparer. En 2020, cela a été réalisé sur un échantillon assez modeste. Dans la mesure où les enquêtes que nous menons ici avec l'observatoire des publics qui est tout nouveau au musée du Louvre-Lens concordaient avec ces résultats, nous avons fait le choix d'en parler avec vous et de l'évoquer auprès de vous.

Ce qui a été très net pour cette année 2020, c'est que des publics nouveaux et des publics atypiques, même chez nous, se sont rendus au Louvre-Lens pendant cet été avec un certain nombre de données phares que vous voyez ici, un confort de visites plébiscité avec 98 % des visiteurs du Louvre-Lens qui jugent le confort de leur visite et les services proposés satisfaisants ou très satisfaisants, qui jugent aussi la qualité de service et l'hospitalité du Louvre-Lens très au-dessus de la moyenne nationale, 9 points de plus, satisfaisante ou très satisfaisante, mais des résultats qui ont été cette année beaucoup plus nuancés. Vous savez que nous sommes habitués ici aux chiffres qui excèdent 95 %. Les chiffres sont beaucoup plus nuancés pour les apports culturels, 82 % des visiteurs du Louvre-Lens interrogés ont jugé les apports culturels de leur visite satisfaisants ou très satisfaisants. C'est pour les semaines où nous avons été ouverts en 2020, moins 7 points par rapport à 2019. Ce score de 82 %, d'aucuns s'en satisferaient. Il est quand même en baisse par rapport à l'année 2019 de 7 points. Nous avons cherché évidemment à comprendre pourquoi. La satisfaction des visiteurs, c'est une notion qui est complexe, qui dépend de l'adéquation entre leurs attentes et les propositions du musée, qui tient à ce que les visiteurs projettent sur le musée, à ce

qu'ils ont pu vivre aussi dans les autres musées, à leur capacité à se laisser surprendre, à jouer des codes du musée. Cette satisfaction, pour le dire clairement, est aussi corrélée assez directement aux profils sociologiques, surtout aux habitudes culturelles du public.

Or cette année, nous avons des publics peu ou pas du tout habitués aux musées, qui ont été très majoritaires au musée du Louvre-Lens. C'est un chiffre totalement exceptionnel. C'est 68 % des visiteurs interrogés qui ont déclaré ne presque jamais venir dans les musées. C'est un public totalement atypique, capté notamment cet été, avec un niveau de familiarité qui s'est complètement inversé par rapport à 2019, par rapport à la moyenne nationale. En 2020, nous avons presque autant de visiteurs peu habitués des musées, 68 %, que de visiteurs habitués en 2019, 75 %.

Le niveau d'études indique pas ou peu diplômés 33 % en 2020, un visiteur sur trois, contre 17 % chez nous en 2019. Nous sommes déjà au-dessus de la moyenne nationale. La part des cadres représente 33 % des visiteurs en 2020 contre plus de 50 % en 2019 et une part des employés et ouvriers, 27 % est en très forte hausse par rapport à 2019 où ils représentaient 17 % de l'échantillon, plus 10 points de ce public plus démocratique, plus divers, moins habitué des musées. Inutile de vous dire que ces 82 % de satisfaction, nous allons en tirer les conséquences. Nous pensions au Louvre-Lens que nous travaillions beaucoup avec ces publics moins habitués, mais nous nous sommes rendu compte cet été qu'il faut toujours apprendre et rester modeste par rapport aux résultats. Tout le travail que nous avons fait a permis de capter ce public. Pour autant, il faut que nous évoluions encore, que nous fassions évoluer notamment notre politique de médiation, d'accompagnement, d'accueil, pour que ce public se sente davantage à l'aise dans ce musée où pourtant nous faisons des efforts au quotidien pour enfin pulvériser le fameux effet de seuil. Je pense que la comparaison des différentes enquêtes est assez claire.

Autre événement, vous avez vu la fresque photographique de Pascal CONVERT dans la Galerie du temps. Le 11 mars, pile 20 ans après la démolition des bouddhas a eu lieu une cérémonie ici en présence bien sûr de l'artiste, de l'ambassadeur d'Afghanistan en France et d'Audrey AZOULAY, directrice générale de l'UNESCO, un moment d'une grande force et d'une grande émotion. Nous évoquions aussi tout à l'heure un moment de refondation ou en tout cas de très belle présence de cette Galerie du temps.

Le 9 avril dernier a eu lieu le lancement presse de l'exposition *Les Tables du pouvoir*. Vous l'avez vu rapidement ce midi, 489 objets, 46 prêteurs européens, dont 40 Français, 3 Allemands, 1 Danois, 1 Suisse et le Vatican. Volontairement, nous avons renoncé en cours de route aux prêts britanniques ou aux prêts non européens. C'est un montage qui s'est passé assez sereinement et de très belles retombées presse déjà à noter, en particulier dans *Femmes actuelles* et dans *Libération*.

Le 11 mai 2021, je n'y reviens pas. Un moment particulièrement émouvant autour de l'arrivée de ces 18 œuvres en dépôt du musée du quai Branly dans la Galerie du temps, événement qui nous inspire une campagne de communication largement appuyée sur les réseaux sociaux et fondée sur la communication autour de la Galerie du temps. Vous vous rappelez qu'au cours d'enquêtes ces précédentes années, nous nous étions rendu compte, notamment quand nous avons travaillé sur la question de la gratuité, que cette gratuité était

très peu identifiée par le public. Le Conseil d'administration nous avait d'ailleurs engagés à communiquer davantage sur cette question. Nous avons pensé que la réouverture du musée était un moment particulier pour communiquer sur cette Galerie du temps, dont vous voyez une campagne de communication articulée autour de « liberté, égalité, fraternité » enrichi en « liberté, humanité, gratuité », « unité, égalité, diversité », « universalité, beauté, fraternité » et une dernière affiche qui comportera simplement une œuvre avec écrit en dessous « essentiel ».

Enfin, nous allons terminer sur notre réouverture. Par rapport à ce qui se prépare, vous savez que les choses évoluent rapidement. Nous ne sommes pas totalement certains d'avoir encore la totalité du mode d'emploi. Nous sommes sur 35 % du plafond de jauge pour ce qui concerne la Scène. Nous avons un gradin de 270 places. Nous sommes donc à 90 spectateurs maximum dans l'espace où nous nous trouvons. Sinon, dans les espaces d'accueil ou d'exposition, c'est 8 mètres carrés par visiteur. Un plan vous est présenté à l'écran. Cela veut dire dans l'exposition *Les Tables du pouvoir* 220 visiteurs maximum dans 1 700 mètres carrés ; dans le hall qui fait 5 000 mètres carrés, 280 visiteurs maximum simultanément ; dans la Galerie du temps 325 visiteurs et dans le pavillon de verre 125 visiteurs maximum, ce qui honnêtement nous permet d'organiser la visite assez sereinement.

Pour autant, nous avons souhaité répartir le temps d'ouverture du musée notamment entre les groupes scolaires dont la présence semblait avoir gêné le public cet été. Au moins dans un premier temps, nous allons accueillir les scolaires le matin et l'autre public à partir de midi et demi. Nous avons fait le choix de ne pas travailler sur réservation obligatoire à l'exception des groupes scolaires. Cela ne change pas. Nous avons fait le choix de matérialiser un sens de circulation dans le hall qui permettra de limiter les croisements de flux. Le protocole d'entretien renforcé auquel nous nous sommes tous habitués va également être poursuivi. Vous savez que dans nos espaces, nous avons entre 75 et 100 % d'air neuf au niveau du renouvellement d'air, ce qui est parfaitement conforme aux préconisations les plus strictes. Nous avons toujours une sensibilisation, parfois ludique d'ailleurs avec les crinolines de plus de 2,5 mètres de diamètre, qui permet de faire respecter spontanément les distances de sûreté sanitaires. Enfin, évidemment, les espaces de restauration sont fermés jusqu'au 9 juin pour ce qui concerne les espaces intérieurs.

Sur la programmation, il y a également un certain nombre de recalages. Nous avons essayé de faire quelque chose de parlant visuellement. *Les Tables du pouvoir* qui devaient être inaugurées le 31 mars sont repoussées au 9 avril, plus exactement à l'ouverture du musée. Concernant *Les Louvre de Pablo Picasso*, vous savez que cette exposition avait été décalée d'une année, de l'automne 2020 jusqu'à l'automne 2021, non seulement pour permettre la prolongation de *Soleils noirs*, mais surtout pour nous permettre de vous présenter un budget et surtout un comptage administratif à l'équilibre dans le contexte de la crise. Nous avons choisi d'avoir une seule grande exposition en 2020 au lieu de deux. Dans le Pavillon de verre, *La Falaise et la grotte*, l'installation de Pascal CONVERT que vous

avez vue à l'entrée de la Galerie du temps est en dépôt permanent. En revanche, il y a une petite installation dans le Pavillon de verre qui la complète et qui va durer jusqu'à 30 juin. Bernar VENET, *L'Hypothèse de la gravité*, est cette grande installation dans tout le Pavillon de verre qui devait ouvrir le 14 juin, mais qui est repoussée au 11 juillet. Surtout – et nous avons beaucoup de chance parce que cela n'a pas été très facile –, nous avons repoussé la performance que je vous avais présentée d'Anne TERESA DE KEERSMAEKER initialement prévue en avril, dans le Pavillon de verre, à la deuxième quinzaine de juin. Cela a été possible au prix d'une prise de risque de notre part. Nous avons dit : « nous bloquons ces dates et si c'est en distanciel, ce sera en distanciel ». Cela n'aurait pas pu être repoussé une nouvelle fois. Pour cette fois, la chance nous a souri.

Enfin, nous rouvrons la Scène, et c'est une vraie belle nouvelle pour nous, dès le mercredi 19 mai à 18 heures, avec une conférence de présentation de l'exposition *Les Tables du pouvoir*.

Le premier spectacle se tiendra le 29 mai à 18 heures. C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre de la cité éducative, qui est porté avec le collège Jean Zay, la mairie de Lens, la préfecture du Pas-de-Calais, avec « les concerts de poche », par le quatuor Béla avec, entre autres, l'intervention de chorales du collège Jean Zay et de l'école Lapière de Lens. Il y aura de la danse dès le 2 juin, *Dans ce monde*, un concert alchimique Balsam dans le cadre de l'exposition *Les Tables du pouvoir* le 12 juin. Toute la deuxième quinzaine de juin, Anne TERESA DE KEERSMAEKER va venir danser ici, non seulement au milieu de l'installation de Bernar VENET, mais aussi au milieu des visiteurs et au sein du Pavillon de verre et surtout de la Galerie du temps. Nous avons réussi à faire en sorte que l'on n'éteigne pas les lumières. C'est la beauté. Vous l'avez compris. Pendant cette période, nous avons été vraiment très habités non seulement par le besoin d'art, mais le besoin d'artistes. C'est une rentrée qui fait la part belle aux artistes.

Pour finir, un clin d'œil ému de ma part. C'est un hommage à l'équipe du musée, à son endurance, à son engagement, à son énergie dans cette année particulière, pendant ces presque 200 jours de fermeture du musée. Nous voulions vous présenter une vidéo qui a été tournée ces dernières semaines, réalisée en interne d'après les mouvements A, B, C et D de *Rosas danst Rosas* d'Anne TERESA DE KEERSMAEKER. Cela va nous servir de *teaser* sur les réseaux sociaux. Nous allons vous envoyer le lien, pour ceux qui sont en visioconférence et nous allons le projeter dans la salle.

Projection d'une vidéo.

(Applaudissements.)

M. MARTINEZ.- Merci, Marie, pour cette présentation sur le point d'actualité et ce bel hommage au personnel du musée. Je voudrais quant à moi insister sur les chiffres qui vous ont été présentés. Je ne sais pas si vous mesurez la révolution qui est en marche dans

ce musée. Je voudrais en profiter pour remercier les représentants de l'Etat et des élus qui ont fait ce musée. Là aussi, 68 % de gens qui sont peu familiers des musées sont venus dans ce musée cet été. C'est une vraie révolution. Je vous rappelle que dans les dernières enquêtes réalisées par le ministère de la Culture, 71 % des Français ne vont pas au musée. Ici, nous sommes en train de produire exactement l'inverse : les gens qui ne vont pas au musée viennent dans ce musée. Marie, dont je salue la modestie, a raison de dire que c'est fragile. Cela doit être analysé et cela doit être accompagné, mais tout même. Messieurs et Mesdames les élus, vous n'avez pas misé pour rien sur ce musée. Nous vous devons cela et un peu à l'Etat aussi, mais nous le devons d'abord à cet engagement qui est le vôtre. Beaucoup de gens se gargarisent de démocratisation culturelle, mais vous le faites et c'est pour cette raison que je vous remercie. Je ne sais pas si ces points d'actualité appellent des questions ou des remarques de votre part.

M. DECOSTER.- Bonjour à tous. Veuillez excuser l'heure tardive de mon arrivée. Un mot pour prolonger ce que Jean-Luc MARTINEZ vient de dire et relier aussi au film qui vient d'être présenté. Je trouve que c'est à la fois un bel hommage qui a été rendu à tous les agents du musée, mais aussi une méthode qui a été celle du Louvre-Lens depuis sa création, c'est d'être une fierté politique. Cette fierté est partagée par ceux qui portent au quotidien le musée. C'est toute l'équipe du Louvre-Lens à laquelle nous renouvelons par nos décisions toute la confiance. Nous allons être dans un moment clé avec, à partir du 19 mai, une nouvelle étape dans tout le pays, mais aussi pour tous ceux qui aiment la culture et ceux qui souhaitent la retrouver. Je rejoins les félicitations qui ont été données par Jean-Luc MARTINEZ. Ce sont des félicitations très collectives, très partagées. C'est la somme des décisions que nous avons pu prendre depuis maintenant près de 10 ans. C'est aussi ce que nous allons pouvoir retrouver à partir du 19 mai avec une belle énergie. J'en suis absolument convaincu. Les chiffres, nous allons les retrouver, car il y a un tel appétit que le Louvre-Lens va être naturellement, je pense, un lieu où viendra cette culture.

M. MARTINEZ.- Merci, François. D'autres demandes de prise de parole ? Je laisse un temps pour que les gens qui sont en ligne puissent réagir. Si vous le voulez bien, nous allons poursuivre.

III. Rapports pour information

3.1. Installations des nouveaux membres du Conseil d'administration

M. MARTINEZ.- En déroulant l'ordre du jour, nous voudrions vous présenter trois points d'information. Le premier, il s'agit de saluer une nouvelle membre du Conseil d'administration. Vous vous êtes aperçu de sa présence. Nous accueillons au sein de notre Conseil d'administration Ariane THOMAS qui est la nouvelle directrice du département des antiquités orientales au musée du Louvre, qui tout naturellement reprend le siège de Marielle PIC. Nous sommes heureux qu'elle ait accepté cette mission. Nous avons salué Marielle lors de notre dernier Conseil d'administration, puisqu'elle a quitté ses fonctions au sein du musée du Louvre. Ariane THOMAS connaît bien ce musée, ne serait-ce que pour avoir pu y réaliser

avec les équipes d'ici cette exposition *L'Histoire commence en Mésopotamie* dont j'ai dit un mot. Bienvenue, Ariane, parmi nous.

Je voudrais aussi saluer au cours de ce Conseil d'administration Karine DESOMBRE qui siégeait au sein de notre Conseil d'administration en qualité de représentante du personnel. Elle a très récemment quitté le Louvre-Lens pour de nouvelles fonctions au Concert d'Astrée qui est un ensemble instrumental dédié à la musique baroque. Karine DESOMBRE était responsable du mécénat et adjointe de la directrice de la communication et de l'événementiel depuis 2012. Aujourd'hui, c'est sa suppléante, Virginie LABROCHE, qui siège parmi nous et que je tiens à remercier.

3.2. Parc en fête 2021

Un document PowerPoint est projeté.

M. MARTINEZ.- Le premier des rapports, en dehors de ces installations, consiste à évoquer devant vous *Parc en fête* qui est un des événements majeurs de cette finalisation, plus de proximité, qui fonde le Louvre-Lens. Le musée s'apprête à lancer cette saison estivale, avec un format comme en 2020 adapté à la crise sanitaire. Je laisse la parole à Gautier VERBEKE qui nous présente cette programmation.

M. VERBEKE.- Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, cette saison *Parc en fête* qui s'annonce est devenue un rendez-vous estival régulier pour le musée du Louvre-Lens depuis les premières lancées en 2017. Pour nous, cette saison est une façon d'investir le parc et de donner rendez-vous au public et une façon également d'offrir des vacances à beaucoup de nos voisins, les habitants du territoire, qui ne partent pas forcément en vacances. C'est vrai que les premières années avaient une orientation très « animation ». Nous aurions pu faire un parallèle avec une forme de Louvre-Lens plage. L'apparition de la crise sanitaire l'année dernière nous a amenés à faire évoluer ce *Parc en fête* vers quelque chose qui donne moins de contacts physiques et nous a amenés à passer le cap d'une maturité de cette édition *Parc en fête* vers une démonstration davantage artistique avec l'implantation pour la première fois l'année dernière d'œuvres *in situ* dans le parc afin de créer un parcours de découverte et de « pansement » pour les habitants.

Fort du succès et de l'accueil de cette saison, nous avons décidé d'aller plus loin cette année en organisant davantage *Parc en fête*, en créant un appel à projets et en donnant à cette saison une tonalité de « pansement », mais aussi une invitation à la rêverie, une forme de reconnexion avec soi à travers les œuvres que nous avons choisies. C'est une façon également de partir de l'observation des publics qui se sont réellement approprié le parc dans leurs usages. En particulier depuis la crise sanitaire, nous avons pu observer que davantage de familles, davantage de jeunes sont souvent dans le parc, viennent faire du vélo, de la trottinette, etc. Il y a vraiment une forte appropriation du public très proche de ce parc. Nous avons aussi décidé que cette saison *Parc en fête* était l'occasion de faire sortir le musée de

ses murs et d'exposer davantage ce qui est dans le parc en provoquant la rencontre avec un public qui serait encore en difficulté avec ce fameux passage de seuil à l'intérieur du musée.

D'abord, nous avons organisé pour fonder cette saison *Parc en fête* un parcours artistique sur la base d'un jury composé de personnalités extérieures qui représentent différents organes régionaux spécialisés dans l'art contemporain, plus des personnalités internes. L'appel à projets a été lancé au mois de mars. Il a eu un assez grand succès, puisque nous avons reçu 147 dossiers candidats, à partir desquels le jury a donc pu se prononcer et retenir 6 œuvres qui formeront un parcours artistique dans *Parc en fête*.

La sélection, je vais vous la présenter brièvement. Elle s'organisera essentiellement dans la partie du bois pionnier et autour du grand plan d'eau, avec 6 œuvres d'art contemporain.

La première œuvre, c'est une proposition de deux artistes parisiennes, Hermine ANTHOINE et Maura DU PASSAGE, qui proposent une installation qui s'appelle *Heap islands*, qui s'inspire du travail d'un photographe japonais qui est en résidence sur le territoire et qui en a tiré un ouvrage sur les terrils dans lequel il montre différents types de photos de terrils, parfois en prenant au premier plan des flaques d'eau, ce qui semble faire apparaître ces marqueurs très forts du bassin minier comme des formes d'île. Nous retrouvons finalement dans cette proposition de ces deux artistes cet effet d'archipel de ce territoire du bassin minier ponctué par ces terrils. Ils seront installés sur un système de pneumatiques sur le plan d'eau. Ils seront réalisés en céramique, avec la reprise des teintes que l'on peut retrouver dans les photos qui ont inspiré le travail de ces deux artistes. Vous voyez à l'écran d'autres œuvres de ces deux céramistes et sculptrices.

Autre œuvre qui sera présente dans le parc, celle de Cécile BELMONT qui proposera des broderies vagabondes. Cette œuvre a été retenue en plus de la sélection officielle du jury. Elle a été retenue au titre qu'elle pouvait aussi intégrer la programmation du musée à savoir que Cécile BELMONT réalisera ses œuvres *in situ* devant le public. Elle pratique la broderie comme on pratique l'esquisse en quelque sorte. Elle s'imprègne des impressions. Elle s'imprègne du paysage. Elle restera plusieurs jours sur le site. Elle animera également un atelier de broderie-esquisse dans le cadre de la programmation *Parc en fête*. Elle réalisera trois grandes broderies qui seront également installées dans le bois pionnier. Les broderies sont pour elle une sorte de support de méditation. C'est une façon aussi de se reconnecter à un environnement et à un paysage.

La troisième œuvre qui sera présentée dans le cadre de cette saison *Parc en fête*, c'est *La fabrique de paysage* de Bruno DESPLANQUES qui est un artiste régional, qui a son atelier dans la métropole lilloise et qui proposera une fabrique à la manière des fabriques du XVIII^{ème} siècle qui ponctuaient les parcs et jardins, qui sera complètement recouverte de peinture à l'intérieur et à l'extérieur. Il pratique une peinture abstraite. Il s'agira d'une espèce de grand panorama qui se déploiera sous la forme d'une spirale, dans lequel le visiteur sera

invité à s'immerger. C'est une forme architecturée qui interrogera à la fois le paysage, à la fois son rapport avec l'architecture du musée qui sera à proximité, et qui a pour but aussi d'immerger dans un espace de rêverie le promeneur qui rencontrera cet édifice à l'intérieur du parc. Cet artiste est déjà exposé à la Piscine. Il a déjà réalisé ce type de fabriques.

Autre artiste de la région, Anne HOUEL, qui propose un ensemble de trois sculptures qui s'appellent *Nos cabanes*, qui sont vraiment en lien avec l'attachement territorial du musée. Ces cabanes qui mesurent jusqu'à 3,50 mètres de haut prennent la forme d'un chevalement. Anne HOUEL a voulu aussi faire référence par exemple à l'œuvre des Becher qui était visible dans l'exposition *Soleils noirs*, en reprenant la forme de chevalement qui sont réalisés en bouleau. Il y a également une réflexion sur la transition de ce site, cet ancien site industriel, ce terroir plat sur lequel une végétation spontanée de bouleau a pris forme dans le bois pionnier et qui offrira aussi des abris pour le public et nous pourrions également investir ces lieux pour des activités de médiation, de sieste, de lecture. Ces trois sculptures seront dans différents endroits du parc. A l'écran, vous avez aussi un exemple de ce qu'elle a déjà pu réaliser en particulier aux Hortillonnages d'Amiens.

Pedro MARZORATI qui est un artiste argentin propose *Mano à Mano*, une grande main en bois qui sera installée à proximité du bassin. C'est une main articulée qui est une forme d'hommage au travail des mineurs là encore, à la façon dont l'humain peut intervenir sur le paysage, sur son environnement, de façon à la fois négative ou positive. Cette œuvre assez colossale pourra être activée également par le public, puisqu'elle est articulée. Il pourra y avoir cette dimension interactive avec le public. Il a réalisé d'autres types d'ouvrages.

Dernière œuvre, Anne POIVILLIERS avec une *Partition sismique*. Là aussi, c'est une forte réflexion autour de la résilience du site. C'est une installation en lin qui sera enduite de résine naturelle, finalement un ensemble de rhizomes, un système racinaire qui va se développer à l'intérieur du bois pionnier, qui va relier les arbres entre eux, mais aussi les arbres au ciel, les arbres au sol, aux éléments minéraux. C'est une façon de symboliser la résilience du site et l'alliance des forces de la nature pour reconquérir l'espace naturel, l'espace qui leur est dû. Là aussi, le public pourra interagir.

C'est vrai que les choix du jury montrent une forme de cohérence, puisqu'à la fois, c'est une façon de sortir à l'extérieur du musée des techniques qui peuvent être présentes à l'intérieur des collections qui sont présentes dans la Galerie du temps par exemple, en version contemporaine. Vous aurez noté aussi un fort attachement au territoire et des rappels importants au territoire, tout comme un axe contemporain et une volonté de surprise.

Le parcours sera scénarisé. Nous allons travailler avec un comédien qui va écrire un parcours qui sera proposé à nos visiteurs. Par ailleurs, nous travaillons bien sûr dans la programmation de médiation à des parcours à la fois de visite, mais aussi de jeu, de parcours artistiques, de croquis, à voyager d'un point à l'autre du parc. L'idée est à la fois de découvrir l'ensemble des installations, mais aussi de donner envie d'aller à l'intérieur du musée.

Autre projet très important dans notre programmation artistique, un projet collectif qui est possible grâce à l'octroi d'une subvention dans le cadre de la politique de la ville par le biais de l'Etat et de la communauté d'agglomération. C'est un projet que nous mènerons en partenariat avec Artconnexion et avec un collectif d'artistes qui s'appelle Monobloc et qui consistera à créer et à animer une radio avec les habitants. Ce sera en quelque sorte une radio *Parc en fête* et qui pourra vivre pendant toute la saison *Parc en fête*. La saison s'étalera du tout début juillet jusqu'à la fin du mois de septembre, incluant également les Journées du patrimoine.

Une programmation accompagnera également cette saison *Parc en fête*. L'année dernière en dépit des conditions sanitaires, nous avons multiplié les rendez-vous de médiation et les rendez-vous d'animation et d'activités de façon à pouvoir toucher un maximum de publics. Par le biais de ces animations et par la venue en particulier de centres de loisirs, nous avons pu toucher presque 8 000 participants à l'ensemble des activités de médiation. Nous comptons réitérer cette année bien sûr, avec des rendez-vous très réguliers, des cycles thématiques, un premier cycle sur le bien manger au mois de juillet pour faire le lien entre l'exposition *Les Tables du pouvoir* et ce qui se passera dans le parc, qui sera appuyé par des partenaires en lien avec la sensibilisation au bien manger ou à la santé ; un deuxième cycle sur l'écologie et l'écoresponsabilité. Cela fait partie également des engagements forts du musée. Là aussi, nous nous appuyerons sur des partenaires pour avancer sur ce sujet, en particulier la communauté d'agglomération. Un dernier cycle sera dédié à la question du corps en mouvement. *Parc en fête*, c'est aussi l'occasion de donner de nombreux rendez-vous de bien-être, de sport, avec des pratiques à la fois douces de yoga, de méditation, de sophrologie, de Qi-Gong, depuis plusieurs années. Nous allons bien sûr renouveler cette offre-là et la densifier pendant cette dernière période de la saison *Parc en fête*, mais aussi aller davantage vers des sports qui demandent un peu plus d'expérience. Nous allons nous reposer sur la venue de partenaires pour faire de cette grande saison une saison pleinement participative.

Autre élément que nous utilisons depuis l'année dernière, c'est la Rolling Design House qui se trouve dans le parc et qui s'est révélée être d'une redoutable efficacité. Il s'agit d'un objet transparent, qui est mobile et qui permet aux médiateurs de développer tout un outillage de médiation, mais aussi de livres, qui permet de faire des lectures dans le parc. L'année dernière, c'est presque 1 000 participants qui sont tombés sur cette Rolling Design House, au gré de leur promenade dans le parc et qui ont pu participer à des activités de médiation.

C'est une saison de spectacles également, en particulier lors du premier week-end avec Clément HERVIEU-LEGER, qui mettra en scène un spectacle qui s'appelle *A table*, qui se passera normalement dans le parc. Au dernier week-end d'août, *La nuit des rois* de Shakespeare sera présentée pour les familles en particulier. La liste des partenaires et mécènes n'est pas encore exhaustive, puisque nous continuons à travailler avec de nombreux

partenaires, notamment des partenaires locaux dans les domaines que je vous ai cités précédemment de la santé, du bien-être, des partenaires institutionnels et une forte tonalité médiathèque du territoire, médiathèque de Lens, avec cet engagement très fort aussi sur la sensibilisation à la lecture du public.

M. MARTINEZ.- Merci. Je pense que Marie voulait ajouter quelque chose. Je voudrais souligner simplement, comme nous en parlions avec M. LETURQUE tout à l'heure, combien le parc qui a été mal aimé à l'ouverture du musée, alors qu'il était inachevé, mais il reste un élément clé de l'originalité de ce musée. C'est son ouverture sur cette ville, sur des habitudes, puisque nous savons que les habitants en profitent. C'est important ce qui peut être fait cet été malgré la crise sanitaire.

Mme LAVANDIER. - Le parc, c'est un outil majeur. C'est l'ancien carreau de mine. C'est un espace de végétalisation avec un entretien que nous apportons totalement en interne, car l'équipe de jardiniers a été internalisée. C'est un choix pour avoir un travail de ce parc qui nous ressemble. A travers tout cela, le parc raconte cette odyssée de la renaissance, de la construction d'un futur possible. Il a obtenu en 2020 le label « jardin remarquable ». Je remercie la Direction régionale des affaires culturelles de nous avoir accompagnés dans l'obtention de cette belle reconnaissance. C'est quelque chose qui fait le lien entre les différents quartiers. Auparavant, la mine à la fois réunissait et séparait. C'est un outil majeur pour nous. Il a été très important pendant la crise, car le parc a fermé, ensuite a pu rester ouvert et est devenu extrêmement fréquenté notamment par les scolaires qui étaient très nombreux dans le parc où nous avons pu travailler avec eux. Je voulais remercier l'équipe de cette réinvention de *Parc en fête* depuis deux saisons et de la qualité de ce qui a été mené cette année. Je voulais aussi témoigner de notre volonté d'inscrire ce travail dans une politique à l'échelle de la région pour ce qui concerne les jardins. Je voulais remercier Le Fresnoy, remercier les Hortillonnages, remercier la MAC de Sallaumines qui a accepté de participer au jury et de nous accompagner. J'évoquerais aussi le fait, car je ne voudrais pas que vous tombiez dessus cet été et que vous trouviez que nous aurions dû vous prévenir, que peut-être il y aura une sculpture monumentale de Bernar VENET dans le parc. C'est « peut-être », parce que cette sculpture est passée soudainement d'un poids de 12 tonnes pour lequel nous avons déjà besoin de faire des études de solidité de notre parvis à un poids de 35 tonnes. Si tout va bien, elle sera ici et non pas à la FIAC tout l'été dans le parc.

M. MULTON.- Merci de cette présentation. Au nom de l'Etat, je vous félicite, Marie et l'ensemble de votre équipe, parce que vous avez souligné l'articulation qu'il y a avec le territoire – le président-directeur l'a rappelé –, avec l'évolution des musées dans leur environnement par rapport aux attentes de la société. Le contexte, vous l'avez rappelé. Je peux confirmer que ce qui a été présenté devrait être consolidé par un protocole qui est validé au niveau de la cellule interministérielle de crise pour des ERP circulant, c'est-à-dire les musées, les monuments historiques et les centres d'art. Je souligne la rigueur et le sérieux avec lequel vous avez travaillé, à l'image d'autres établissements culturels de cette nature.

Quelques mots, puisque nous avons tenu un Conseil local des territoires pour la culture avec le préfet de région vendredi avec l'ensemble des associations d'élus, pour souligner que l'engagement qui est le vôtre dans le domaine du spectacle vivant – nous avons cité Anne Teresa DE KEERSMAEKER, nous avons cité Bernar VENET, c'est aussi un appui du réseau des musées à l'ampleur artistique et technique qui reste une priorité pour le ministère de la Culture dans cette période de reprise d'activité. C'est un point d'attention.

Je souligne également que des initiatives hors les murs, des formes légères, notamment dans les arts visuels, mais aussi dans toutes les formes du spectacle dans l'espace public (je pense aux arts de la rue, au cirque ou spectacle vivant), c'est un des éléments qui est soutenu dans la Direction régionale des affaires culturelles, notamment à l'attention des territoires prioritaires, les maisons de la ruralité, les quartiers politiques de la ville. Nous sommes ici au cœur du bassin minier. L'engagement régional pour le bassin minier est en droit d'être renégocié au plus haut niveau de l'Etat.

C'est un point sur lequel je voulais insister, puisque nous allons à nouveau créer des manifestations et labelliser un certain nombre de projets de territoire. L'été culturel aura lieu. Dans les Hauts-de-France, nous allons bénéficier de 1 350 000 euros de la part de l'Etat. Nous sommes en train de définir ces projets. Tout ce qui remontera de la part des élus, des collectivités territoriales, des opérateurs culturels, car le Louvre-Lens s'inscrit dans cette dynamique à travers ses projets, pourra s'intégrer à ce partenariat vertueux en faveur là aussi de la reprise des activités.

Jean-Luc MARTINEZ évoquait une sorte de changement, de révolution copernicienne avec le taux que représentent les primoarrivants au musée au Louvre-Lens. C'est un point rassurant pour le directeur régional des affaires culturelles, car je suis persuadé qu'à la réouverture la semaine prochaine des lieux de culture, celles et ceux qui ont le bagage, le capital symbolique, l'habitude de la pratique culturelle reviendront. L'inquiétude qui était la nôtre, après une année où nous avons été privés du fait du contexte sanitaire, des choix qui se sont imposés dans la gestion de la crise sanitaire, c'était précisément que les publics les plus éloignés de la pratique culturelle ne reviennent pas dans les musées. L'été 2020, à l'aune de ce qui est pratiqué au Louvre-Lens, me donne à croire que le soutien que nous pourrons apporter à ces formes et aux acteurs des territoires, aux élus de ces territoires prioritaires, seront un des éléments de la reprise et de la capacité à recréer ce lien social qui passe évidemment par la pratique et la contemplation, la valorisation face aux œuvres d'art. Voilà ce que je souhaitais dire en soulignant combien ce travail est exemplaire et a été salué au Conseil d'administration.

M. GOLD.- Au titre du CRT, je voudrais dire quelques mots pour souligner cette initiative. Je voudrais vraiment vous saluer haut et fort pour cette initiative, parce qu'elle s'inscrit complètement, comme l'a dit Monsieur le Directeur régional, dans ce besoin fondamental en sortie de crise qu'ont les habitants et les visiteurs de prendre soin d'eux et des autres. Il y a une sorte de contemplation parmi les quatre grandes fonctions que sont le

tourisme, le divertissement, la découverte, l'évasion active, la contemplation. La contemplation, toutes catégories sociales confondues, est la plus recherchée.

C'est pour cela que nous avons lancé depuis 2 ans, une initiative sur la création de rendez-vous bien-être, une véritable programmation à l'échelle régionale qui vient prouver cet esprit des Hauts-de-France, cet esprit du parc qui est de prendre soin haut et fort des habitants et des visiteurs en venant célébrer cette qualité d'intention, cette générosité avec la convivialité, la créativité, puisqu'il y aura dans les régions où il y a des forêts de la sylvothérapie, des régions où il y a beaucoup de restaurateurs gastronomiques avec des étapes gourmandes, des régions sur le littoral, du long-côtes, avec aussi du yoga sur la plage. C'est pour venir célébrer à la fois l'identité des territoires – et jusqu'ici, c'est l'aspect culturel qui a une place prépondérante –, et en même temps cette générosité, cette créativité, cette convivialité qui font l'ADN régional.

C'est pourquoi, je souhaiterais vraiment vous dire que nous sommes ravis de cette programmation, que nous allons la soutenir haut et fort en termes de réseaux sociaux, en termes d'accueil presse aussi. Nous sommes franchement ravis de cette programmation. Bravo.

Je vais laisser le soin aussi à Frédéric de compléter mes propos au titre de son rôle de président du CRT.

M. LETURQUE.- Je vais être très bref. Simplement pour dire que je vais vous quitter, mais que j'ai vu l'essentiel. J'ai compris le titre de la troisième ou quatrième affiche qui était présentée tout à l'heure à l'écran.

Pourquoi suis-je content ? Ce que vient de dire Jean-Philippe est tout à fait juste. Il y a une pleine connexion entre le travail qui est fait à l'échelle régionale et ce que nous essayons de partager avec les territoires et le positionnement que prend le Louvre-Lens qui à la fois est un élément majeur dans le paysage culturel de la région et en pleine connexion avec le Louvre et aussi en pleine connexion avec les territoires de la région. C'est vrai que ce que vous proposez autour des jardins – franchement, félicitations –, nous permet de tirer le fil très loin de ce que nous essayons de faire pour à la fois marquer ce besoin de connexion dans le contexte, mais en même temps, ce besoin de connexion, d'une manière générale, entre les territoires, entre les acteurs des territoires, entre les habitants des territoires. Ils ont besoin de se retrouver avec des repères. Je pense que ce que vous allez apporter sur cette année et par rapport aux perspectives y compris de programmation que vous proposez sont de nature à affirmer la place du Louvre-Lens dans la région des Hauts-de-France. Je suis vraiment content. Par rapport à tous les Conseils d'administration auxquels j'ai pu participer, c'est peut-être celui qui me permet de faire vraiment un passage fort entre ce que nous essayons de construire et ce que nous avons vu avec la création du Louvre-Lens et aujourd'hui cet équilibre de l'intérieur et de l'extérieur, comme nous l'avons vu encore ce

matin, l'intérieur en nous perdant dans la Galerie du temps et en prenant le temps, et avec ce que vous proposez pour les jardins. Bravo.

Ce que je souhaite, c'est que, finalement, cette connexion qui est évidente et qui fait qu'il y a une collaboration assez forte autour de vous soit finalement très visible. Je pense que plus que jamais, nous avons besoin d'affirmer cette visibilité, par simplement par rapport au travail qui est fait ici, mais par rapport à cette réalité de coopération qui se fait autour d'ici. C'est très important autant par rapport aux efforts que fait la Région pour le Louvre-Lens que par rapport à la place qu'occupe le bassin minier dans la région des Hauts-de-France que par rapport au travail de cohésion que nous avons besoin de continuer à faire en région des Hauts-de-France. En effet, Jean-Philippe le disait indirectement : la création d'un esprit Hauts-de-France et d'une identité Hauts-de-France est simplement en chemin. Je pense que nous avons fait énormément d'efforts depuis ces 4 ou 5 dernières années et que ce sont les 4 ou 5 prochaines années qui seront décisives. A mon avis, vous pouvez être un élément majeur de cette transformation. Il faut continuer. Merci.

3.3. Présentation du rapport d'activité 2020

M. MARTINEZ.- Merci. Je vais céder la parole à Marie, puisque la troisième partie de nos rapports consiste à vous présenter le rapport d'activité de l'année 2020. Ceux qui sont présents physiquement à Lens l'ont sur table. Cela me donne l'occasion de saluer le travail des équipes pour arriver à produire un rapport d'activité dans une période de non-activité.

Un document PowerPoint est projeté.

Mme LAVANDIER. – Merci beaucoup. Ce rapport d'activité, vous l'avez sur table et il vous a été envoyé. Il est en version pré-éditoriale pour l'instant. Nous pourrions vous en faire imprimer après nos débats et d'ici quelques semaines. Nous avons voulu imaginer un rapport d'activité un peu particulier cette année. Je ne vais pas vous en faire une présentation exhaustive, parce qu'il fait une centaine de pages. Nous nous sommes demandé ce qu'il serait important de retenir de cette année. Je ne sais pas si cela a été pareil dans la vie de chacun. Cette année 2020 est étrangement difficile à se représenter. Elle est déjà difficile à se remémorer. Elle est difficile à raconter. Nous avons fait le choix d'un rapport d'activité d'une forme particulière. Il est très rédigé. Il n'a pas été rédigé par le musée. Evidemment, il a été travaillé, élaboré et nourri par les équipes, mais dans le cadre d'un mécénat de compétence avec l'agence Pascal Caillé. Il a bénéficié d'une rédaction particulièrement soignée, presque romancée. Nous sommes entre la chronique et le roman de l'année 2020, parfois de manière peut-être un peu plus enthousiaste que je n'aurais osé le rédiger moi-même ou demandé à mes équipes de le rédiger elles-mêmes. C'est une espèce de chronique du musée en 2020 qui est offerte pour cette année.

Globalement, il est composé de deux grandes parties : *on* et *off*. Comme vous le savez, les deux sont *on*, mais *on*, ce sont les 192 jours d'ouverture de 2020 et les *off*, ce sont

les 173 jours de fermeture, qui occupent la moitié du rapport d'activité. Effectivement, ce *off* n'en fut pas exactement un. Ce que je vous propose, c'est non pas de le parcourir exhaustivement, mais peut-être de faire quelques stops à commencer par la page numéro 5 avec des remerciements. Je rappelle tout d'abord le soutien immédiatement exprimé par les collectivités locales qui nous soutiennent dans ce contexte-là, la mise en place aussi pour la première année d'une participation du ministère de la Culture au fonctionnement du musée, ce qui nous a véritablement portés et permis de passer cette année plus sereinement que si nous ne nous étions pas sentis soutenus.

Merci au Louvre avec les collections de l'exposition *Les Tables du pouvoir* que vous venez de voir. Elle n'aurait pas existé sans le Louvre. Comme vous l'avez remarqué, 70 % des objets qui y sont présentés viennent de ses collections. Avec les prêteurs, les institutions, il y a eu un mouvement de solidarité que nous avons tous vécu cette année. Je ne vais pas énumérer tous ceux que nous avons remerciés. Les mécènes, Rémi vous en parlera un peu plus tard dans la présentation du compte administratif. Les mécènes ont été vraiment au rendez-vous cette année dans un contexte pourtant parfois bien difficile pour eux.

Deuxième ensemble de sujets que je voudrais évoquer, c'est évidemment, ce qu'a été cette année 2020 pour tous avec ces programmations, reprogrammations, déprogrammations, cette nécessité d'inventer de nouveaux formats, cette volonté du musée de procéder au montage de la plupart des événements qui vont pouvoir être offerts ce printemps et cette nécessité de savoir parfois repousser. Nous ne l'avons pas fait beaucoup pour notre part, mais nous avons repoussé l'exposition Picasso et par la force des choses l'ensemble de la programmation de la Scène, même si la plupart des programmes ont été déplacés quand cela était possible plutôt qu'annulés.

Une petite pause page 38 pour évoquer un miracle. C'est le festival *Muse et Piano* de cette année qui ont pu se tenir au mois de septembre avec 25 concerts, 11 pianistes et 1 425 festivaliers, c'est-à-dire 6 de plus que l'année dernière. Ce sont des pianistes qui sont venus ou revenus, parmi lesquels Anne QUEFFELEC, marraine de cette cinquième édition qui était déjà venue à plusieurs reprises. C'est un moment totalement magnifique dans cet interstice de la crise.

Page 42, cela s'appelle « dévoilé tout de même », mais vous pouvez lire dans le surtitre le mot « sacrifié ». Une grande sacrifiée de la crise a été cette exposition *Louvre Design* qui était une exposition organisée avec *Lille Design* dans le cadre de Lille, capitale mondiale du design 2020. L'exposition était magnifique et permettait de croiser un certain nombre de pièces et d'icônes du design du 20^{ème} siècle avec des pièces exceptionnelles du musée du Louvre, une scénographie et un commissariat de Samy RIO, avec Claire FAYOLLE qui est journaliste spécialisée dans le design. J'étais très touchée par cette installation qui était magnifique. Comme vous le voyez sur la photographie, elle pouvait quasiment disparaître ou réapparaître, quelque chose de très transparent qui rentrait bien en

dialogue avec le musée et, sous des dehors simplissimes, une interrogation assez pertinente sur l'objet, sa place dans la vie des hommes, dans le monde d'aujourd'hui, dans l'économie, la vie intime, la vie publique aussi. Elle a ouvert à peine 3 semaines. Je voulais lui rendre hommage ainsi qu'à cette belle collaboration avec *Lille Design*.

Peut-être page 45, juste en face, fidèle au poste, c'est la médiathèque, alias centre de ressources qui a changé de nom il y a quelque temps. C'est un vrai résistant. Nous avons pu rouvrir le centre de ressources dès le mois de décembre et y opérer de modestes ateliers destinés aux familles, l'accueil de visiteurs du voisinage, mais aussi en faire une véritable base arrière au-delà de tout le travail qui est le sien au quotidien de diffusion et de recherche, mais une base arrière pour la distribution notamment des kits ateliers à emporter qui permettaient aux visiteurs demandeurs ou au voisinage de disposer de matériels chez soi pour pouvoir suivre en direct un atelier avec des médiateurs en visioconférence. Nous avons installé également dans ce centre de ressources en 2020 un mobilier que vous voyez dans l'image centrale qui est intitulé « mots du Louvre », qui a été dessiné spécialement par une équipe de designeuses de la région.

Page 50, un public en évolution, avec les quelques chiffres que je ne vous ai pas donnés. 216 345 personnes sont venues au Louvre-Lens, sans les activités hors les murs, à distance, liées à la fermeture, sans les 80 000 personnes qui sont connectées sur les réseaux sociaux à diverses activités ou événements. 216 000 personnes, cela représente une baisse de l'ordre de 59 % par rapport à l'année dernière, ce dont, à vrai dire, nous sommes relativement satisfaits, y compris comparativement.

Nous restons évidemment un musée profondément régional, ce qui explique cette relative résistance de notre fréquentation cet été avec près de trois visiteurs sur quatre qui viennent de la région des Hauts-de-France, 28 % de nos visiteurs qui viennent du pôle métropolitain de l'Artois, environ 20 % qui viennent de la métropole européenne de Lille, chiffre qui a évolué ces dernières années ; *Soleils noirs* également avec une belle fréquentation de l'ordre 65 000 visiteurs, ce qui en fait une exposition du même niveau que *Musiques antiques* ou *Pologne*, avec pour *Soleils Noirs*, 10 % de visiteurs étrangers et 10 % de Parisiens. Cette relative fidélité du public international est liée en vérité à celle des Belges qui sont venus à 7 %, qui ont été très présents cet été et beaucoup moins cet automne en raison d'un certain nombre de restrictions. Comme je vous l'ai dit, un public qui était cette année nettement plus représentatif de la société française.

Page 78, je voulais faire une petite pause sur ces deux doubles pages et même la page qui suit, avec une volonté d'évoquer ce qu'on ne voit jamais, ce dont on ne parle pas assez souvent, tout ce travail invisible, ce travail derrière les murs, ce « back-office » comme dit Rémi. Je voudrais évoquer à la fois les moyens informatiques déployés pour permettre aux équipes de travailler correctement et de travailler à distance, évoquer l'accompagnement des prestataires en termes notamment de mise en paiement d'un certain nombre de prestations pendant la première partie de la crise, notamment de manière déconnectée du

service à la demande du gouvernement. Je pense aux paies qui ont été réalisées depuis le domicile d'une de nos collègues, seule en l'absence de sa collègue. Je souligne le soutien aux artistes, mais aussi des modifications sur nos marchés dans lesquels nous avons souhaité inclure des clauses d'écoresponsabilité et les personnels de maintenance que j'avais évoqués auprès de vous avec notamment notre équipe d'intendance qui est montée sur le toit de la Galerie du temps. Dans la Galerie du temps, cette merveilleuse lumière naturelle est liée à 3 000 mètres carrés de plafonds vitrés qui sont très difficiles à nettoyer en temps normal. Nous l'avons fait nous-mêmes avec les équipes de nettoyage pendant la période de fermeture, et tout ce que vous appréciez même aujourd'hui comme travail de mise en place spécifique, modifié, au regard de la crise.

Vous voyez page 81 un petit encadré, un contrôle de la Chambre régionale des comptes. Il a eu lieu. Nous avons reçu le rapport d'observation sur lequel nous avons adressé un certain nombre de réponses. Nous n'avons pas encore le rapport d'observation final qui vous sera évidemment présenté. Là encore, c'est un énorme travail pour nos équipes sans parler de tout ce travail quotidien que vous imaginez et qui fait que ce musée est resté vivant, habité et en relation avec les publics pendant la période.

Je ne reviens pas sur tout ce qui a été fait pendant la période. Je vous en ai parlé à chaque Conseil d'administration de l'année 2020. C'est cette multiplication des formats à distance. Pliée et distribuée dans les boîtes aux lettres, c'est cette carte de vœux réalisée spécialement pour nos voisins par une artiste, ce qui fait que souvent quand les journalistes me demandent « alors, vous allez retrouver le public », je réponds « cela m'est compliqué de penser ainsi, parce que j'ai l'impression de ne pas l'avoir beaucoup quitté à vrai dire ».

Page 90, c'est l'accompagnement de nos équipes et nos équipes qui nous ont accompagnés et qui ont continué à inspirer aussi. L'année a été compliquée pour tout le monde et nous a rappelés à nos devoirs en matière de ressources humaines, en matière de maintien du lien, provoquer à changer de format, apprendre à utiliser la visioconférence, à multiplier les réunions plénières qu'auparavant nous ne faisons que pour restituer le résultat de nos débats au Conseil d'administration, multiplier les rendez-vous de dialogue social qui sont passés de mensuel à bimensuel, puis maintenant à hebdomadaire. C'est un gros effort de ce côté-là. Je souligne une vraie solidarité entre collègues pour pouvoir suppléer dans des contextes où certains n'étaient pas disponibles ni sur site ni parfois même chez eux, chargés de la garde d'enfants. C'est un travail un peu plus a-hiérarchique et a-sectoriel qui nous a permis, malgré tout, de sortir un certain nombre de dossiers. Surtout, je cite la création dans le cadre du projet scientifique et culturel à la fois d'un nouvel espace de convivialité et de créativité à l'instigation des équipes et le top départ pour le groupe action du projet scientifique et culturel qui travaille l'un sur le voisinage, l'autre sur l'illettrisme jeunesse et accès à l'emploi. Ce sont 156 agents au total qui sont engagés dans ces groupes de travail, non pas de réflexion, mais vraiment tournés vers l'action liée aux grands engagements du projet scientifique et culturel, l'égalité homme-femme et l'écologie. Nous vous avons mis

dans les documents qui vous ont été remis un des résultats (il y en a eu d'autres, même si la crise a compliqué les choses), avec ce livret facile à lire et à comprendre qui a été édité et j'en suis très fière. Il a été créé avec des jeunes qui souffrent d'illettrisme autour de l'exposition *La Table*. Vous allez y apprendre plein de choses. Comme quoi, on peut faire beaucoup de choses intelligentes et en apprendre beaucoup dans des langages qui sont simples et accessibles à chacun.

Voilà les quelques points sur lesquels je vous proposais de nous arrêter. Je sais que Rémi dans les dossiers financiers et budgétaires va revenir sur un certain nombre de points et les approfondir. Je voulais à nouveau terminer par un grand merci, avec quelques leçons aussi que nous retenons tous, je crois, de la crise : cette soif de culture du public que nous avons vraiment senti cet été et qui nous a tenus ensuite pendant la re-fermeture de cet automne et de cet hiver, et cette solidarité institutionnelle. Vous avez vu le musée du quai Branly ce matin. Cela a été quelque chose d'évident, de limpide. Ce sont des musées comme des lieux d'attention aux autres, des lieux de soins. C'est quelque chose qui m'a beaucoup accompagné pendant la période. Les musées sont des endroits où on prend soin des objets. Prendre soin des objets, c'est aussi déjà prendre soin des gens. Du coup, je pense que nous avons été armés. Nous avons été plus rapidement sensibilisés pendant cette période à la nécessité de faire attention à notre public et à celle de transformer notamment *Parc en fête* en des moments plus contemplatifs, à cette nécessité de réparation de chacun d'entre nous. La modestie, je vous en parlais.

Je souligne aussi l'apprentissage lié notamment aux résultats de cette enquête de satisfaction. Il y a la prise de conscience de cette richesse possible du numérique et en particulier la prise de conscience que le numérique n'exclut pas l'humain. C'était mon grand préjugé. Là, nous avons vraiment pu commencer à expérimenter et à prendre conscience d'un champ immense qui est un champ de liens et un champ d'innovation.

Vous évoquiez le besoin d'artistes et la nécessité de soutenir les artistes. Je n'y reviens pas, car vous l'avez vu dans notre programmation. C'est un axe essentiel. Je vous en avais parlé dans le cadre du projet que je vous ai soumis pour les années 2021-2024. C'est un axe que nous souhaitons approfondir au musée du Louvre-Lens. Et tout ceci cette année si difficile nourrissant un espoir immense et une émotion immense, une foi immense aussi, dans l'avenir des musées à l'aube de les rouvrir.

IV. Délibérations

4.1. Compte de gestion 2020 – Budget principal

4.2. Compte administratif 2020 – Budget principal

4.3. Affectation du résultat

M. MARTINEZ.- Merci, Marie. Nous avons 18 délibérations à voter. Il va me revenir le délicat plaisir de vous faire avancer dans cet ordre du jour. Comme chaque année, lors de ce Conseil d'administration de printemps, nous devons nous prononcer sur les

résultats financiers de l'année écoulée. Sans plus tarder, je passe la parole à Rémi MAILLARD qui va donner le contexte et les explications des quatre premières délibérations et je vous les ferai voter l'une après l'autre comme il se doit.

M. MAILLARD.- Merci, Monsieur le Président. C'est l'occasion de faire un point sur la situation financière du musée.

Nous allons faire le focus sur ce graphique qui est assez parlant pour présenter la situation des ressources de l'établissement sur l'exercice 2020. La courbe du haut, c'est la courbe de la participation financière des collectivités publiques. Marie l'a souligné tout à l'heure dans son propos sur le rapport d'activité. Nous avons à nos côtés trois collectivités : la Région, la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, le département du Pas-de-Calais qui nous soutiennent très fortement. Ils ont fait le choix, qui est un choix qui n'était pas si évident que cela dans le contexte, de maintenir strictement l'ensemble de leur participation financière, ce qui est un élément de sécurisation majeur pour l'établissement public qu'est le Louvre-Lens. S'est ajouté à cette participation historique des trois collectivités fondatrices pour la première année en 2020, la participation financière de l'Etat à hauteur de 300 000 euros dans le cadre d'un conventionnement sur cinq années, avec un premier versement sur l'exercice 2020, ce qui explique la légère remontée de la courbe. Nous voyons une augmentation des participations des personnes publiques de + 200 000 euros et non de + 300 000 euros, parce que dans le même temps, nous avons un certain nombre de subventions qui sont liées à la mise en œuvre d'actions et de projets particuliers qui n'ont pas pu être réalisés du fait de la crise sanitaire et qui ont donc provoqué une baisse concomitante de l'ordre de 100 000 euros de ces financements publics. C'est la partie « participation des collectivités publiques ».

A côté de cela, nous avons un panier de ressources propres du musée qui s'est fortement réduit sur l'année 2020, évidemment du fait de la perte des ressources de billetterie. Sur l'année 2019, les ressources de billetterie, c'était de l'ordre de 1 million d'euros ; sur l'année 2020, 440 000 euros. C'est l'effet logique de la fermeture. C'est également le cas sur les ressources de privatisation qui ont suivi, vous le voyez à l'écran à la troisième ligne, qui ont suivi les évolutions du secteur de l'événementiel sur cette année de pandémie. La bonne nouvelle, c'est le relatif maintien des ressources de mécénat. Là aussi, Marie l'a souligné. Nous avons au Louvre-Lens des mécènes qui sont fidèles et qui se sont mobilisés dans un contexte économique qui n'était pas forcément le plus évident et le plus porteur. Cela a été aussi un élément de sécurisation de la situation financière du musée. Globalement, vous voyez une perte de ressources pour le musée de l'ordre de 850 000 euros sur l'exercice 2020.

Du côté des charges de fonctionnement, la baisse que vous voyez apparaître à l'écran est encore plus élevée, avec pratiquement 2 millions d'euros de diminution par rapport à 2019. C'est lié à plusieurs facteurs. Le premier facteur, ce sont les charges de structure. Le musée a revu à la baisse ou a interrompu certaines de ses prestations de service

qui sont externalisées – nous avons parlé lors du débat du budget au mois de décembre –, avec une moins-value sur les trois fonctions d'accueil, de sécurité et d'entretien des locaux d'un peu plus de 700 000 euros. Ce n'était pas forcément évident au moment du budget supplémentaire au printemps dernier, puisqu'à l'époque l'ordonnance du 25 mars contraignait les collectivités publiques à maintenir leur versement aux entreprises aux entreprises pour des raisons de soutien de la trésorerie, ce qui avait aussi contraint les choix budgétaires au moment du budget supplémentaire pour 2020. Ce dispositif n'a pas été reconduit et, effectivement, nous identifions à plein l'effet protecteur de cette révision à la baisse des prestations qui sont externalisées, sachant qu'évidemment les entreprises au sort duquel nous sommes attentifs ont pu bénéficier des mécanismes de soutien mis en place par l'Etat, comme le chômage partiel évidemment.

En parallèle de cet effet un peu mécanique sur les charges de structure, le musée a de son côté également engagé des efforts de maîtrise de ses charges de structure, notamment sur la masse salariale telle que vous la voyez apparaître à l'écran, au travers de non-remplacements, au travers d'un regard particulier sur les rémunérations, ce qui a permis une progression relativement limitée de 1,7 % que nous observons entre 2019 et 2020.

Sur le budget d'actions, pour le budget supplémentaire pour 2020, le Conseil d'administration a fait des choix drastiques dans un contexte de grande incertitude à l'époque. Rétrospectivement, nous pouvons dire que ces choix-là étaient les bons. Le principal choix du musée, c'est le report d'un an de l'exposition *les Louvre de Pablo Picasso*, exposition qui n'aurait pas pu être montrée au public si elle avait été maintenue, mais également une baisse du budget d'actions sur les actions de médiation, à la fois liée à des projets qui n'ont pas pu être mis en œuvre du fait de la pandémie, et également de la reconfiguration de *Parc en fête 2020*.

Le spectacle vivant diminue, mais « moins que proportionnellement » aux autres postes, ce qui est lié aux facteurs qui ont été rappelés. Le budget de communication qui est aussi une des dimensions de notre budget d'actions diminue dans les mêmes proportions.

Cette différence entre la baisse de nos ressources et la baisse de nos charges a permis de dégager une plus grande capacité d'autofinancement, ce qui a permis au moment du budget supplémentaire d'engager un effort d'investissement plus important, notamment pour engager des chantiers qui étaient attendus depuis quelques années au niveau du musée. Nous avons une capacité d'autofinancement qui est globalement faible dans la durée. Cette année très particulière a permis au musée d'engager des dépenses d'investissement que vous voyez apparaître à l'écran qui sont plus importantes, + 34 % de dépenses d'investissement si nous regardons entre 2019 et 2020, avec un deuxième effet qui est un volume relativement important de reste à réaliser. Des opérations importantes ont été décidées au moment du budget supplémentaire 2020. Je pense à la Web application dont nous aurons l'occasion de reparler dans la suite de l'ordre du jour. Je pense à la question de la structure informatique, des aménagements à la Scène juste au-dessus de nous. Ce sont des opérations qui, avec le

temps de passer les marchés, le temps de la réalisation des chantiers, n'ont pu être soldées qu'en ce début d'année 2021, avec un volume de restes à réaliser (de l'ordre de 470 000 euros) relativement important.

Il résulte de tout cela un résultat courant, si nous regardons uniquement les données de l'exercice de 2020, de 1,1 million d'euros, auquel nous ajoutons le résultat reporté de l'exercice 2019 de 1,1 million d'euros également, ce qui donne un résultat de clôture de 2,2 millions d'euros qui vient renforcer le fonds de roulement du musée. Nous le voyons apparaître à l'écran : nous avons un fonds de roulement qui s'est apprécié suite à l'exercice 2020. Il faut le tempérer par les restes à réaliser : il serait un peu moins important que cela si nous tenions compte des 470 000 euros de reste à réaliser en investissement dont je vous parlais. C'est 80 jours environ, alors que d'habitude, nous sommes plutôt autour des 60 jours. C'est ce résultat global de 2,2 millions d'euros qu'il s'agit de reprendre dans le cadre de la délibération d'affectation que vous allez examiner.

Nous avons l'obligation de couvrir les restes à réaliser, les 470 000 euros, par un prélèvement sur le fonds de roulement, la « capitalisation de l'excédent de fonctionnement » à hauteur de la différence entre nos restes à réaliser et le résultat excédentaire de la section d'investissement qui était de 82 222 euros. La différence, cela fait 387 000 euros d'excédent de fonctionnement à capitaliser qui viendront alimenter la section de fonctionnement. La délibération d'affectation qui va vous être proposée au vote prévoit la reprise de l'excédent de fonctionnement de 2,2 millions d'euros, moins ces 387 000 euros, ce qui fait 1,7 million d'euros, les 82 000 euros d'excédent de la section d'investissement qui sont repris en section d'investissement et cet excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 387 000 euros.

Je précise que je m'appuie dans cette présentation sur des éléments qui ont été communiqués par le comptable public de Lens, qui nous a transmis des éléments d'analyse financière. Je sais que M. WIMETZ est présent en visioconférence. Je voulais le remercier ainsi que ses équipes pour son accompagnement au quotidien.

M. MARTINEZ.- Merci, Monsieur MAILLARD. Sur cette présentation générale, car les quatre délibérations qui suivent vont découler de ce qui vient d'être présenté, y a-t-il des questions ou des demandes de précision ? Les choses étaient claires. Il faut souligner le courage politique. Il s'agissait de courage politique qui consistait à faire cette économie sur une exposition, ce qui finalement s'est révélé prophétique, puisque l'exposition, si elle avait été montée, n'aurait pas été visible, ce qui aurait été d'abord un problème économique avant d'être aussi un désastre scientifique et culturel. C'est grâce aussi à ce choix que les équilibres financiers qui nous sont présentés sont possibles. Je voudrais saluer cette politique d'investissement. Il s'agissait aussi de parier sur l'avenir, du fait de nous dégager des sommes pour de nouveau retrouver une forme d'agilité en matière d'investissement selon les besoins. Après presque 10 ans d'exploitation, nous allons en avoir de plus en plus besoin.

Y a-t-il des questions ou des remarques sur ce qui vous a été présenté ? Pour la première délibération, comme vous l'avez compris, la clôture des comptes permet d'établir deux documents : un compte de gestion émis par le comptable public, objet de cette première délibération, et un compte administratif établi par les services du musée, et nous délibérerons, si vous le votez, la concordance entre ces deux documents budgétaires. Je ne sais pas si vous voulez prolonger ou si les éléments que vous avez donnés suffisent. Nous allons d'abord vous faire voter sur ce premier document.

Le compte de gestion 2020, budget principal, est adopté à l'unanimité.

Deuxième délibération, il s'agit du deuxième document que j'évoquais. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

Le compte administratif 2020, budget principal, est adopté à l'unanimité.

Ensuite, la troisième délibération, c'est l'affectation du résultat qui vous a été proposé. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

Enfin, pour la quatrième délibération, le budget supplémentaire 2021, je passe la parole à M. MAILLARD pour ce second temps de présentation.

4.4. Budget supplémentaire 2021

M. MAILLARD.- Merci, Monsieur le Président. Le budget supplémentaire permet à la fois de reprendre les résultats de l'exercice 2020. C'est la suite logique de la délibération d'affectation du résultat que vous venez de prendre. Il permet également de corriger les prévisions du budget primitif qui a été établi dans un contexte différent, dans lequel nous avions des anticipations un peu différentes de ce qui s'est réellement passé depuis le début de cet exercice 2021.

Tout d'abord, il s'agit de prendre en compte l'impact de la persistance de la fermeture du musée. Nous étions plutôt au moment où nous avons eu notre Conseil d'administration du mois de décembre. Nous étions plutôt dans la perspective d'une réouverture en début d'année civile, voire en fin d'année civile 2020. Il n'en a rien été et nous n'avions évidemment pas anticipé que cette fermeture du musée perdurerait jusqu'en mai et avec ses impacts, tant sur nos recettes que sur nos dépenses.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous allons rencontrer exactement la même situation que sur l'exercice 2020 : prévision de perte de recette liée à la fermeture de l'ordre de 250 000 euros, principalement sur les recettes de billetterie, les recettes de mécénat s'annonçant plutôt meilleures que ce qui avait été anticipé au moment de l'établissement du budget primitif. Nous avons eu la confirmation de mécénats importants sur les deux grandes expositions de l'année. Une activité du cercle des mécènes va reprendre avec la réouverture du musée.

Du côté des charges de structure, sur les trois grands marchés que j'ai cités tout à l'heure, nous avons une baisse d'environ 560 000 euros dans nos prévisions. Cet effet protecteur des économies liées à la fermeture qui sont supérieures aux pertes de recettes liées à la fermeture du musée auxquelles nous ajoutons la reprise de d'excédent 2020 lié à la délibération d'affectation du résultat donne des marges de manœuvre supplémentaires au musée pour cet exercice 2021. Cela permet d'engager un certain nombre d'actions nouvelles ou de compléter des inscriptions budgétaires qui avaient été proposées en fin d'année dernière. Comme Marie LAVANDIER l'indiquait tout à l'heure, cela permet tout d'abord de confirmer le choix qui était un choix fort du budget primitif pour 2021, du maintien de l'intégralité de la programmation culturelle de l'exercice 2021, *Les Tables du pouvoir*, quai Branly, Pascal CONVERT, Bernar VENET et évidemment *les Louvre de Pablo Picasso*, reporté de 2020 sur 2021. Cela permet de maintenir également la programmation d'art vivant sur l'exercice 2021 et, là aussi, cela vous a été présenté tout à l'heure.

Les marges de manœuvre générées par l'exercice 2020 permettent de desserrer un peu la contrainte tant sur le budget de structure que sur le budget d'actions du musée. Concernant les charges de structure, vous le voyez, il y a une augmentation proposée de la masse salariale qui est liée à deux facteurs. Nous avons des coûts supplémentaires de remplacement d'agents absents. En dépenses réelles compte tenu des atténuations de charges, l'augmentation sera un peu moins importante que les 145 000 euros qui sont affichés, puisque nous avons des remboursements de l'assurance statutaire qui couvrent la masse salariale des agents absents. C'est lié à des recrutements d'agents pour faire face à des besoins ponctuels, à des projets importants pour le musée, notamment je veux citer la question des 10 ans avec une collègue qui a vocation à suivre ce projet jusqu'à la fin de l'année 2022.

C'est l'occasion aussi de revoir les frais de maintenance qui avaient été vraiment calculés au plus juste ; l'effort de formation de la même manière. Les frais juridiques, cela fait référence à une opération que j'aurais l'occasion d'évoquer un peu plus tard dans l'ordre du jour, de relance de nos conditions d'occupation du domaine public par des exploitants économiques (restaurant, librairie, boutique), sur lequel nous avons souhaité nous faire accompagner par un cabinet d'avocats spécialisé. Nous souhaitons poursuivre cet accompagnement en activant les tranches conditionnelles de notre marché. Nous avons besoin d'une affectation complémentaire. Sur le budget d'actions, puisque c'est évidemment le plus important, les mesures nouvelles concernent le budget des expositions, avec finalement un budget d'exposition qui va revenir à la normale par rapport à ce qu'il était dans les années précédentes en 2019 notamment, + 150 000 euros sur le budget des expositions, principalement sur *Les Louvre de Pablo Picasso*. Nous avons un commissaire d'exposition qui est très persuasif sur cette exposition. Cela fera l'objet également d'une délibération spécifique, puisque nous avons introduit sur cette exposition un mécanisme pluriannuel d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement, avec une délibération de complément de cette autorisation d'engagement qui a d'ailleurs fait l'objet, je le signale,

d'un envoi complémentaire, puisque la première version de cette délibération, telle qu'elle a été envoyée dans le dossier initial, était erronée. Le montant total des deux années ne correspondait pas. Vous avez reçu une délibération qui a été corrigée.

Dans le budget d'actions, *Parc en fête*, c'est + 37 000 euros. Cela ne nous amène pas à l'envergure financière de *Parc en fête* 2019. Nous restons dans un contexte sanitaire qui ne nous permet pas de mettre en place le même type de programmation. Pour autant, nous desserrons là aussi la contrainte sur le budget de *Parc en fête*.

En section d'investissement, 132 000 euros supplémentaires sont proposés essentiellement sur deux opérations. Pour la finalisation du Wi-Fi, peut-être que ce sont des crédits que nous pourrions ne pas dépenser, puisque nous sommes en train de finaliser un mécénat de compétences sur cette opération. Pour le lancement d'études de programmation sur le parc en prévision d'aménagements, nous avons eu l'occasion d'en parler au moment du budget primitif pour 2021. Cela nous permettra aussi d'évoquer le périmètre des aménagements du parc, dans le partenariat avec les collectivités locales qui sont intéressées au développement du parc.

Le budget supplémentaire prévoit également des inscriptions budgétaires qui vont faire l'objet de délibérations spécifiques. C'est l'occasion d'admettre en non-valeur des recettes qui avaient été titrées sur des exercices antérieurs et qui sont irrécouvrables. C'est le comptable qui nous le propose. Il s'agit de plusieurs opérations, mais l'essentiel concerne un seul tiers, un éditeur, les éditions Somogy, qui ne sont pas solvables et qui étaient notre partenaire sur deux catalogues d'exposition *Animaux et pharaons* et *Etrusques*. Les titres de recettes qui avaient été inscrits budgétairement sur les exercices 2014 et 2015 doivent être annulés et ce sont de vraies dépenses sur l'exercice 2021 à hauteur d'un peu plus de 89 000 euros, dont 84 000 euros sur ces opérations avec l'éditeur Somogy.

C'est l'occasion également de constituer des provisions. Deux délibérations vous seront proposées :

- une délibération dans le cadre d'un contentieux avec la société Mazedia, qui est le candidat malheureux sur le marché de la Web application. Il s'agit d'un contentieux essentiellement technologique entre deux concurrents dont nous sommes, malgré nous, le champ de bataille. Nous devons – c'est une obligation – provisionner les réclamations financières de cette entreprise Mazedia.

- Deuxième délibération de constitution de provision, sur une proposition là aussi du comptable public, c'est la constitution de provisions pour créances irrécouvrables. Nous appliquons un standard de 15 % de l'ensemble des créances sur exercices antérieurs. Cela nous donne un montant de l'ordre 19 000 euros de provisions à constituer.

Enfin, le BS intègre un volant pour dépenses imprévues. Nous sommes dans un exercice qui est quand même assez particulier. Nous avons souhaité pouvoir inscrire ce crédit

pour dépenses imprévues pour moins de 7,5 %. Ce sont des crédits ouverts à la section de fonctionnement dont il serait rendu compte de l'utilisation au Conseil de l'administration suivant.

Je signale également des montants d'engagés non mandatés sur l'exercice 2020 qui concernent le démontage de l'exposition *Soleils noirs* qu'il nous faut également intégrer. Vous voyez apparaître à l'écran le résultat prévisionnel de l'exercice. La proposition, c'est de voter le budget supplémentaire en suréquilibre, ce que nous permet le code général des collectivités territoriales.

Vous votez un budget excédentaire avec une préoccupation de maintien de la bonne santé financière du musée. Je montre la projection de l'évolution du fonds de roulement du musée à l'horizon de la fin de l'exercice 2021. Si l'ensemble des inscriptions budgétaires était réalisé à 100 %, le fonds de roulement, en fin d'année, se situerait aux alentours de 50 jours, ce qui n'est pas confortable, mais ce qui est un niveau de fonds de roulement suffisant par rapport aux besoins du musée.

M. MARTINEZ.- Merci. Des questions ou des demandes de précision sur ce budget supplémentaire et les délibérations qui en découlent ?

Mme LAVANDIER. - Je voulais juste ajouter que vous ne voyez pas apparaître dans ce budget le coût d'édition du catalogue scientifique très important lié à l'exposition *Les Louvre de Pablo Picasso*, et pour cause, sa publication est financée par le musée du Louvre et je les en remercie très profondément, et par le musée national Picasso, vu notamment l'envergure scientifique de découverte que représente un ouvrage qui va être plus qu'un catalogue d'exposition.

M. MARTINEZ.- Y a-t-il des questions ?

Mme BANACH-FINEZ.- J'en ai deux petites, même si Rémi a déjà répondu à l'essentiel des questions des services régionaux. Admission en non-valeur, tout va bien. Constitution de provisions, vous avez devancé mes questions. Il me reste deux petites précisions à vous demander sur la section de fonctionnement. A quoi ou à qui correspondent la baisse de 17 700 euros au chapitre 74 et, par contre, les 27 000 euros supplémentaires de produits exceptionnels au chapitre 77 ?

M. MAILLARD.- Si je ne me trompe pas, sur le premier point, ce sont des titres annulés sur exercice antérieur, qui sont liées à des annulations pures et simples de privatisations qui avaient fait l'objet de versements d'avance. Nous avons essayé de reporter au maximum ces événements, mais nous sommes confrontés à des annulations et nous devons inscrire ces annulations de titre.

Sur le deuxième point, je pense que cela concerne le mécénat. Pouvez-vous rappeler le chiffre ?

Mme BANACH-FINEZ.- 27 000 euros sur les produits exceptionnels. Il n'y a pas d'urgence. Vous pourrez regarder par la suite.

M. MAILLARD.- Je vous apporte la réponse après.

M. MARTINEZ.- Vous êtes amenés à vous prononcer sur cette quatrième délibération à propos du budget complémentaire. Qui vote contre ?

Le budget supplémentaire 2021 est adopté à l'unanimité.

4.5. Admissions en non-valeur

M. MARTINEZ.- Les délibérations qui suivent correspondent aux informations données par M. MAILLARD. La cinquième délibération, les admissions en non-valeur, vous avez compris que c'est essentiellement à propos de cette impossibilité à recouvrer les créances de Somogy. Au musée du Louvre à Paris, nous sommes confrontés à la même question. La maison ayant fait faillite officiellement, nous ne pouvons pas recouvrer ces créances. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

Le point sur les admissions en non-valeur est adopté à l'unanimité.

4.6. Constitution de provisions

M. MARTINEZ.- La sixième délibération porte sur la constitution de provisions que M. MAILLARD nous a expliquées. A propos de la société Mazedia dans le contentieux qui nous oppose à cette société, nous devons mettre de l'argent de côté. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La constitution de provisions est adoptée à l'unanimité.

Deuxième provision liée au risque de non-recouvrement. Qui vote contre ? Qui s'abstient. Je vous remercie.

La constitution de provisions est adoptée à l'unanimité.

4.7. Autorisation d'engagement pour l'exposition « Les Louvre de Pablo Picasso) – complément

M. MARTINEZ.- La septième délibération est aussi liée au projet de budget supplémentaire qui vient de vous être présenté, puisque cette septième délibération constitue l'autorisation d'engagement pour l'exposition *Les Louvre de Pablo Picasso*, une exposition ambitieuse, qui est aussi pour cette année 2021 un élément décisif de la programmation culturelle pour retrouver un public de proximité et un public national et international. Y a-t-il d'autres éléments à apporter ? Vous avez rappelé les éléments budgétaires. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

L'autorisation d'engagement pour l'exposition « Les Louvre de Pablo Picasso » est adoptée à l'unanimité.

C'est l'occasion pour moi de rappeler que j'avais souligné plus d'une fois l'effet de ciseaux qui était en train de se produire dans ce musée, alors que les charges augmentaient et que les recettes restaient équivalentes, ce qui était déjà un effort particulier des collectivités territoriales qui nous soutiennent. Pour autant, nous pouvions craindre que cet effet de ciseau se fasse au détriment des expositions et de la programmation culturelle et, finalement, cette crise a eu cela d'heureux que le report de l'exposition *Les Louvre de Pablo Picasso* nous permet de retrouver aussi grâce à l'engagement de l'Etat à hauteur de 300 000 euros pour la programmation culturelle une forme d'agilité.

4.8. Evolution de la grille tarifaire

M. MARTINEZ.- La huitième délibération constitue une petite évolution de la grille tarifaire. Je passe la parole à Rémi MAILLARD pour nous expliquer en quoi elle consisterait.

M. MAILLARD.- Cette délibération permet de tarifer à la fois des espaces et des activités pour lesquels, pour l'instant, nous ne disposons pas de tarif. Cela fait suite à un certain nombre de sollicitations. Je pense notamment à des tournages pour lesquels nous avons été sollicités pour privatiser la totalité du musée. C'est un tarif qui n'existe pas aujourd'hui dans la grille tarifaire. Nous vous proposons de l'introduire, de la même manière sur la tarification du parking de la Scène. Cela fait suite à des sollicitations notamment d'un concessionnaire qui souhaitait pouvoir exposer des véhicules. C'est le premier point.

Le deuxième point, c'est la tarification de services ou de visites un peu particulières à destination d'une clientèle d'entreprise que nous n'avons pas non plus aujourd'hui dans notre grille tarifaire et que nous vous proposons d'ajouter à cette grille.

M. MARTINEZ.- A quel tarif ?

M. MAILLARD.- Vous avez tout le détail dans la délibération. Sur le forfait « tout le musée », sur la journée entière plus la soirée, on peut aller jusqu'à 45 000 euros avec la possibilité évidemment, dans le cadre de tournages qui apporteraient une plus-value en termes d'image pour le musée, la possibilité, par décision formalisée de la directrice, d'octroyer des remises sur ce tarif public.

M. MARTINEZ.- Des questions sur cette évolution de la grille tarifaire ? Je vous invite à vous prononcer. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Le point sur l'évolution de la grille tarifaire est adopté à l'unanimité.

4.9. Mise en œuvre de la Web application

M. MARTINEZ.- La deuxième délibération est la mise en œuvre de la Web application. Cette nouvelle Web application au Louvre-Lens est en cours de développement depuis à peu près six mois. Elle vise à remplacer le parc des guides multimédias du Louvre-Lens devenus obsolètes après 9 ans d'exploitation. Elle sera proposée à nos visiteurs pour

l'inauguration de l'exposition *Les Louvre de Pablo Picasso*. Je donne la parole à Rémi MAILLARD pour les grandes explications sur la nature de cette délibération.

M. MAILLARD.- Merci, Monsieur le Président. Je ne reviens pas sur le contexte de la Web application qui a déjà été évoqué au sein de ce Conseil d'administration. Afin de pouvoir proposer au public une pluralité de parcours au moment de l'exposition *Les Louvre de Pablo Picasso*, il est proposé de décider de la gratuité du tronc commun des contenus de cette Web-application avec notamment des fonctions très intéressantes de vocalisation des commentaires et des textes de salle dans une pluralité de langues étrangères, grâce à des dispositifs d'intelligence artificielle, nous avons pu entendre le rendu qui est assez bluffant. Il y a aussi la proposition d'ajouter des parcours complémentaires approfondis. Vous savez que le guide multimédia était payant pour les visiteurs. Les parcours de visites sont proposés à hauteur de 3 euros pour le parcours approfondi et de 2 euros pour un parcours de visite audio simple. Je précise que ces parcours sont accessibles gratuitement pour les porteurs des cartes « découverte », « curiosité » et « liberté ».

M. MARTINEZ.- Avez-vous des questions particulières ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La mise en œuvre de la Web application est adoptée à l'unanimité.

4.10. Election des représentants du personnel du musée du Louvre-Lens au Conseil d'administration

M. MAILLARD.- Vous avez salué tout à l'heure, Monsieur le Président, Karine DESOMBRE qui a quitté le musée et qui a laissé son siège au sein de notre Conseil d'administration. Le mandat des membres représentants du personnel au Conseil d'administration arrive à son terme. La délibération qui vous est proposée permet d'engager les opérations en vue de la réélection de ces représentants avec une date fixée au 24 juin prochain.

M. MARTINEZ.- Des questions sur ce point ? Je ne pense pas. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

Le point sur l'élection des représentants du personnel du musée du Louvre-Lens au Conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

4.11. Tableau des emplois - Modification

M. MARTINEZ.- Onzième délibération, le traditionnel tableau des emplois.

M. MAILLARD.- Avec deux préoccupations, Monsieur le Président. Une première préoccupation est celle d'un toilettage du tableau des emplois. Nous avons au tableau des emplois un nombre d'emplois ouverts. C'est une pratique habituelle d'avoir une marge de manœuvre au-delà du nombre d'emplois ouverts au sein des collectivités et des administrations. Pour autant, cette marge de manœuvre excédait les besoins du musée. Après

avoir recueilli l'avis du Comité technique au début du mois d'avril, une proposition est faite de suppression d'un certain nombre d'emplois qui ne sont plus nécessaires au musée.

La deuxième préoccupation est l'ouverture d'un certain nombre d'emplois et la possibilité de recrutement de contractuels, puisque le contrôle de légalité nous a récemment signalé le fait que nous ne l'avions pas explicitement prévu. Cette délibération vise à corriger cet état de fait.

Vous savez que les fonctionnaires sont prioritaires sur les emplois qui sont ouverts au musée. Toutefois, quand nous n'avons pas de candidature de fonctionnaire ou quand les candidatures de fonctionnaires ne répondent pas aux attendus en termes de compétences, nous avons la possibilité de recourir à des contractuels, mais il faut spécifiquement le délibérer.

M. MARTINEZ.- Des questions sur cette modification ? Je pense que les débats ont déjà eu lieu au Comité technique sur ce point, puisque cela a été soumis à l'avis de ce Comité technique. Je vous invite à vous prononcer. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La modification du tableau des emplois est adoptée à l'unanimité.

4.12. Règlement et plan de formation

M. MARTINEZ.- Autre projet de délibération soumis au Comité technique, le règlement et le plan de formation.

M. MAILLARD.- Les entretiens annuels qui ont été conduits en novembre et décembre ont permis de faire le point sur les besoins de formation des agents du Louvre-Lens. Comme il est de coutume, c'est la présentation du plan de formation accompagné d'un règlement qui vous détaille les différents dispositifs de formation auxquels peuvent avoir accès les agents du Louvre-Lens.

M. MARTINEZ.- A nouveau, qui vote contre ? Qui s'abstient ?

(Le point sur le règlement et le plan de formation est adopté à l'unanimité.)

4.13. Modalités d'indemnisation des heures supplémentaires

M. MAILLARD.- Notre précédente délibération prévoyait la possibilité de rémunérer les heures supplémentaires réalisées par les agents de catégorie B et C sans plus de précision. Il convient que nous détaillions l'ensemble des emplois de catégorie B et de catégorie C qui peuvent bénéficier de la rémunération d'heures supplémentaires. C'est une délibération purement formelle.

M. MARTINEZ.- Donc il faut formellement se prononcer. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

Le point sur les modalités d'indemnisation des heures supplémentaires est adopté à l'unanimité.

4.14. Modification de la délibération permettant le recrutement et la rémunération de vacataires

M. MAILLARD.- Notre précédente délibération ne prévoyait pas le cas de figure d'un recrutement de vacataires fonctionnaires, ce qui est pourtant parfaitement possible. Nous élargissons la délibération pour permettre ponctuellement de recourir à des fonctionnaires en les rémunérant sous la forme de vacances.

M. MARTINEZ.- Merci. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La modification de la délibération permettant le recrutement et la rémunération de vacataires est adoptée à l'unanimité.

4.15. Choix du mode de gestion du restaurant

4.16. Choix du mode de gestion de la librairie boutique

M. MARTINEZ.- La quinzième délibération revient régulièrement sur un sujet qui préoccupe constamment ce Conseil d'administration qui est le mode de gestion du restaurant. Je rappelle ici le contexte de cette délibération qui vous est soumise. D'abord, la Chambre régionale des comptes dans son rapport précédent qui avait été rendu en 2015 avait posé la question de la formule juridique des conventions - vous vous en souvenez sans doute, car nous avons déjà débattu de cette question – qui nous lie avec les exploitants de la cafétéria, de la boutique et du restaurant.

A l'heure où les conventions de la boutique et du restaurant se terminent, nous sommes en attente du rapport d'observation définitif du récent contrôle de la Chambre. Marie a fait allusion à un contrôle en pleine crise sanitaire. Nous en débattons au premier Conseil d'administration suivant, dès que nous recevrons le rapport de la Chambre. Là, nous sommes entre deux rapports de cette Chambre. Le musée souhaitait un éclairage juridique entre la concession de service public ou l'occupation temporaire du domaine public pour ces espaces. Ce faisant, il a été décidé de confier à un cabinet d'avocats une mission d'analyse juridique détaillée de la situation avec proposition dans le choix des bonnes procédures à suivre. Les projets de délibération qui vont vous être présentés maintenant font suite à cette mission pour éclairer votre vote.

M. MAILLARD.- Effectivement, les deux conventions qui régissent l'occupation pour le restaurant et la librairie boutique se terminent cette année avec un premier temps au mois de mai, le 19, pour le restaurant L'Atelier de Marc Meurin et au mois de novembre pour la librairie-boutique. Evidemment, compte tenu du contexte sanitaire et pour permettre le lancement des procédures, nous avons proposé à ces deux exploitants des avenants de prolongation des conventions, quand bien même ce n'était plus prévu dans la convention initiale. Le contexte tout à fait exceptionnel qui est le nôtre nous a permis de faire cette proposition, avec des fins de contrat pour le restaurant et pour la librairie-boutique qui sont prévues aujourd'hui au 28 février 2022, ce qui est le délai suffisant pour nous permettre de

relancer des procédures de mise en concurrence en vue de la reprise de ces deux activités au sein du musée.

La délibération qui est proposée, c'est le premier temps de ce processus où le Conseil d'administration doit se prononcer sur la formule juridique, comme vous l'avez indiqué, Monsieur le Président, en tenant compte évidemment des remarques et des recommandations qui avaient été faites par la Chambre régionale des comptes au moment de son contrôle de 2015.

Pour globaliser la présentation sur les deux sujets, un premier temps est consacré au choix du mode de gestion. Nous avons eu l'occasion d'avoir un échange très rapide, « *just on time* » avec les services régionaux dans les délais de préparation de ce Conseil d'administration. Evidemment, au-delà du choix sur le mode de gestion, les services régionaux et le propriétaire des locaux qu'est la Région seront associés dans les termes prévus par la convention qui lie le Louvre-Lens et la Région au choix et à l'approbation des futurs occupants du musée sur ces deux espaces.

Pour faire l'état de l'argumentation juridique qui nous a conduits à proposer les deux délibérations sur lesquelles vous avez à vous prononcer aujourd'hui, nous ne sommes pas dans l'occupation temporaire du domaine public, pour laquelle il n'y aurait pas de besoin particulier de la part du musée. Nous nous contenterions de laisser à disposition des espaces en vérifiant juste que le domaine public est bien entretenu et bien maintenu en l'état par les deux exploitants, sans se préoccuper du contenu de ce qu'il propose.

Juridiquement, il est plus pertinent d'opter pour la formule de la concession de service ou de la concession de service public. Pour le restaurant, le musée souhaite continuer à s'associer à un restaurateur qui a des références dans l'univers de la gastronomie et de la restauration de qualité. Il ne se désintéressera évidemment pas de l'exploitation du service. Pour autant, il ne demande pas à contrôler toutes les semaines la nature des menus. C'est une concession de service simple. On ne révèle pas l'existence d'un service public au travers de cette activité de restaurant. C'est ce que l'on rencontre dans la plupart des restaurants de musées ou d'équipements patrimoniaux aujourd'hui. C'est la concession de service simple qui est proposée.

Sur la librairie, le raisonnement est un peu différent. Nous sommes sur une activité qui évidemment est complémentaire de l'activité du musée. Le musée dispose d'ores et déjà aujourd'hui et souhaite continuer à avoir un droit de regard sur le choix d'articles et de livres, de références qui sont proposées dans la librairie-boutique. Surtout, il souhaite développer pour l'avenir un service supplémentaire qui n'existe pas aujourd'hui, donc une charge de service public supplémentaire, qui est le développement d'une boutique en ligne. Pour l'ensemble de ces raisons, compte tenu du niveau de contraintes posées pour l'exploitant et compte tenu également du niveau de contrôle que nous souhaitons avoir sur son activité,

nous nous situons davantage dans le champ de la concession de service public. C'est la délibération qui vous est aujourd'hui proposée.

M. MARTINEZ.- Merci. Etant donné que nous ne souhaitons pas passer en gestion directe, et nous transformer ni en cuisiniers ni en vendeurs de livres, vous avez compris le principe. La quinzième délibération consiste à vous entendre sur la gestion du restaurant. Le choix serait fait d'une concession de service simple. Cela appelle-t-il des questions de votre part ?

Mme BANACH- FINEZ. - Cela appelle plutôt une temporalité si c'est possible pour les services régionaux. Monsieur le Président Bertrand vous a écrit, mais je crois que cela date de ce matin. C'est un peu tard, Madame la Directrice. C'est tout un questionnement qui intervient aussi au moment où nous avons des comptes rendus de la CRC qui nous interrogent sur la mise à disposition des biens meubles, des biens immeubles, etc. Je vais m'abstenir, puisque c'est ce qui nous est recommandé par les services régionaux pour pouvoir avoir le temps de mener correctement cette étude, puisque les locaux sont régionaux et nous aimerions que cela se fasse. C'est le bon moment pour nous poser les bonnes questions plutôt que d'aller un peu vite en besogne.

M. MARTINEZ.- Je comprends. Je ne pense pas que nous puissions dire que nous allons vite en besogne, mais c'est tout simplement les conventions qui s'achèvent. Vous avez compris que le musée a travaillé à une prolongation jusqu'en février 2022 pour permettre de lancer la procédure dans des règles satisfaisantes et aussi pour que les exploitants puissent se retourner. Pour autant, je comprends très bien ce que vous dites, Madame.

De toute façon, nous avons soit une gestion directe soit une concession de service public simple ou une concession de service public. Sur ce principe-là, malgré ce que vous venez de dire, je pense que vous pourriez vous prononcer. Cela n'engage pas les choix de la Région. La Région sera de toute façon complètement dans la boucle pour la définition du cahier des charges, pour l'examen des candidatures. Je comprends très bien vos réserves. Ce n'est pas rien que de choisir, mais il me semble que sur le principe, notre Conseil d'administration pourrait se prononcer. Je me permettrai aussi d'ajouter que nous attendons comme vous les rapports de la Chambre. Si par hasard le rapport de la Chambre prenait d'autres préconisations, il sera temps de remettre en cause cette délibération ou, au contraire, de la voir se pérenniser. Sur le principe, sur la formule juridique, il me semble que nous pourrions nous prononcer.

M. DECOSTER.- Je crois que c'est important que nous puissions souligner la manière dont les choses sont organisées par une convention qui lie la Région et le Louvre-Lens. Je pense que c'est très utile que nous puissions le rappeler. Vous l'avez dit, c'est dans le contexte de ces trois délibérations parce que nous sommes au début d'un processus. Il serait important dans le compte rendu de bien signifier les remarques qui ont été faites et qui

ont été écrites dans un courrier adressé par le Président du Conseil régional, dont la teneur est rappelée par les deux interventions.

M. MARTINEZ.- Je pense, en effet, important que nous nous engageons au musée de façon à prendre en compte le rapport qui doit arriver de la Chambre, à vous en rendre compte aussi, et vous rendre compte des conséquences de nos choix. Pour autant, je comprends que si nous voulons lancer la procédure dans les temps, sur le principe, il faut au moins lancer la procédure, quitte à l'arrêter si nous changeons. Avec toutes ces réserves et ces remarques bien inscrites, je vous invite à vous prononcer. Nous commençons par la délibération concernant le restaurant, concession de service simple. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

Le point sur le mode de gestion du restaurant est adopté.

Seizième délibération sur la gestion de la librairie-boutique, cette fois-ci concession de service public. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Le point sur le mode de gestion de la librairie-boutique est adopté.

4.17. Création d'une Commission de concession

M. MARTINEZ.- La dix-septième délibération vise à créer une Commission de concession.

M. MAILLARD.- C'est la conséquence logique des deux précédents. Nous n'avons pas de Commission de concession pour nous procéder sur le choix des futurs concessionnaires. Il nous faut créer cette instance.

M. MARTINEZ.- Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La création d'une Commission de concession est adoptée.

4.18. Avenant à la convention de groupement de commandes avec le Centre de Conservation du Louvre

M. MARTINEZ.- Dix-huitième et dernière délibération, l'avenant à la convention de groupement de commandes avec le centre de Conservation du Louvre.

M. MAILLARD.- Nous travaillons depuis quelques années avec le CCL sur la sécurité, sur l'entretien des locaux et sur l'enlèvement des ordures ménagères. A l'occasion de la relance de ce dernier marché, il est proposé de prolonger la mutualisation des achats avec le CCL, notre voisin, qui fonctionne à la satisfaction à la fois du Louvre-Lens et du CCL.

M. MARTINEZ.- En effet. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

(Le point sur l'avenant à la convention de groupement de commandes avec le Centre de Conservation du Louvre est adopté à l'unanimité.)

V. Etats des conventions

M. MARTINEZ.- Vous trouverez l'état des conventions prises par délégation de la directrice, conformément à la délibération de 2017. Y a-t-il des questions sur ces conventions particulières ?

S'il n'y en a pas, nous avons fini de dérouler cet ordre du jour.

VI. Questions diverses

M. MARTINEZ.- Y a-t-il des questions diverses ?

M. MULTON.- En regardant la liste des conventions, je vois que vous aviez signé une mention de partenariat avec Nausicaa. Pouvons-nous en savoir un peu plus ? Je vais à Boulogne mercredi et cela m'intéresserait de savoir ce qu'il en est.

M. MAILLARD.- Je pense que ce sont des réciprocitys en matière tarifaire.

M. MARTINEZ.- S'il n'y a pas de questions diverses, je vous donne rendez-vous au prochain Conseil d'administration qui est normalement fixé au mardi 19 octobre 2021. D'ici là, je vous souhaite un avenir et un été culturel et apprenant au Louvre-Lens. Je vous remercie.

La séance est levée à 16 heures 20.